



La revue des marchés publics



<http://www.dacmef.gov.bf>

N° 4062 - Lundi 27 janvier 2025

Quotidien de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics
et des Engagements Financiers du Burkina

MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

**MARCHES
PUBLICS**

La célérité dans la transparence



392 Avenue Ho Chi Minh
01 B.P. 6444 Ouagadougou 01
Tél. 25 32 46 12 - Fax 25 31 20 25
Site web : www.dgcmef.gov.bf

Directeur de publication
Le Ministre délégué Chargé du Budget

Co-directeur de publication
Le Directeur Général du Contrôle
des Marchés Publics et
des Engagements Financiers
Alfred THIOMBIANO

Directeur de la rédaction
Kouané II DRABO
E-mail : kouane.drabo@finances.gov.bf

Rédacteur en chef
Abdoulaye OUATTARA
E-mail : arattaou68@gmail.com

**Conception graphique
et mise en page**
Xavier TAPSOBA
W. Martial GOUBA
Salamata OUEDRAOGO/COMPAORE
Bintou ILBOUDO
Frédéric Modeste Somwaoga OUEDRAOGO
Zoenabo SAWADOGO
Boinzenwendé Chantal KABORE/YERBANGA
Wend-Lasida Mahamoudou DIARRA

ISSN 0796 - 5923

Sommaire

*** Résultats de dépouillements : P. 3 à 24**

- Résultats provisoires des ministères, institutions
et maîtrises d'ouvrages déléguées P. 3 à 19

- Résultats provisoires des régions P. 20 à 24

*** Avis d'Appels d'offres des ministères, institutions et maîtrises d'ouvrages déléguées P. 25 à 34**

- Marchés de fournitures et services courants P. 25 à 29

- Marchés de travaux P. 30

- Marchés de prestations intellectuelles P. 31 à 34

*** Avis d'Appels d'offres des régions : P. 35 à 59**

- Marchés de fournitures et services courants P. 35 à 36

- Marchés de travaux P. 37 & 38

- Marchés de prestations intellectuelles P. 39 à 59



**Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et
des Engagements Financiers**

<http://www.dgcmef.gov.bf>



RESULTATS PROVISOIRES DES MINISTERES, INSTITUTIONS ET MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES

SOCIETE NATIONALE D'ELECTRICITE DU BURKINA

Demande de prix n° 047/2024 lancée pour l'acquisition et la mise en service d'un robot de sauvegarde à lecteur de bande (TAPE).

Publication de l'avis : Quotidien n° 4036 du vendredi 20 décembre 2024 des Marchés Publics. Financement : Fonds Propres SONABEL

Lot unique : acquisition et mise en service d'un robot de sauvegarde a lecteur de bande (TAPE)

N° d'ordre	Fournisseurs	Montant en F CFA HTVA		Montant en F CFA TTC		Observations
		initial	Corrigé	initial	Corrigé	
1	NEURONES	27 635 200	27 635 200	32 609 539	32 609 539	Conforme
2	NUMERITEL TECHNOLOGY ET SERVICES	29 563 899	29 563 899	34 885 401	34 885 401	Conforme
3	ADV TECHNOLOGIES	29 213 160	29 213 160	34 471 529	34 471 529	Conforme

Attributaire provisoire : NEURONES pour un montant TTC de trente-deux millions six cent neuf mille cinq cent trente-neuf (32 609 539) F CFA avec un délai d'exécution de cent vingt (120) jours.

CAISSE NATIONALE DE SECURITE SOCIALE DU BURKINA

Appel d'offres ouvert n° 2024/032/CNSS/DSI/SM pour la

Date de publication : 07 novembre 2024

N° de la Revue n° 4005

Nombre de plis reçus : 01

Date d'ouverture : 06 décembre 2024

Date délibération : 06 janvier 2025

Lot unique : mise en œuvre des modules AP/AR, Trésorerie et Contrôle de Gestion de Oracle E-business suite version R12.

Soumissionnaire	Montant initial		Montant corrigé		Rang	Observations
	Hors Taxes	Toutes taxes comprises	Hors Taxes	Toutes taxes comprises		
ORADIST	211 775 687	249 895 311	211 775 687	249 895 311	1 ^{er}	Offre conforme

Attributaire : ORADIST pour un montant de deux cent quarante-neuf millions huit cent quatre-vingt-quinze mille trois cent onze (249 895 311) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de sept (07) mois

Résultats provisoires

MINISTERE DE LA SANTE

DEMANDE DE PRIX A COMMANDE N°2025-0001/MS/SG/DMP DU 19/12/2024 POUR LA REPARATION, L'ENTRETIEN ET LA MAINTENANCE DES VEHICULES A QUATRE (04) ROUES AU PROFIT DU MINISTERE DE LA SANTE.

Publication : Quotidien des marchés publics N°4041 du vendredi 27/12/2024 ; Financement : Budget de l'Etat, exercice 2025

Référence de la convocation de la commission d'attribution des marchés (CAM) : Lettre N°2024-2656/MS/SG/DMP/gcam/ir du 30/12/2024

Lot 1 : Réparation, entretien et maintenance de véhicules à quatre (04) roues au profit du Ministère de la Santé / DGOS ;

Soumissionnaires	Montants minimums lus (FCFA)		Montants maximums lus (FCFA)		Montants minimum corrigés (FCFA)		Montants maximum corrigés (FCFA)		Classement	Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
GKABA Sarl	-	4 290 480	-	6 911 260	3 272 400	3 861 432	5 271 300	6 220 134	3eme	Conforme Rabais de 10% appliqué sur les montants minimum et maximum HTVA
Garage General Sourou Lassina (GGSL)	3 810 000	-	5 265 000	-	3 467 100	4 091 178	4 791 150	5 653 557	4eme	Conforme Rabais de 9% appliqué sur les montants minimum et maximum HTVA
GARAGE MCS SOLIDARITE	-	3 902 260	-	6 997 400	2 810 950	3 316 921	5 040 500	5 947 790	1 ^{er}	(Aucun soumissionnaire ne pouvant être attributaire cumulativement du lot 3 et du lot 4 mais par contre peut être attributaire cumulativement des lots 1 et 2, une combinaison pour déterminer l'attributaire optimum est appliquée ce qui rend GERA 1er au lot 1)
GARAGE ZOUNGRANA	-	3 280 990	-	5 787 310	2 669 280	3 149 750	4 708 320	5 555 818	anormalement basse	Conforme Rabais de 4% appliqué sur les montants minimum et maximum HTVA
Garage d'Entretien et de Réparation Automobile (GERA)	3 200 700	-	5 009 600	-	3 200 700	3 776 826	5 009 600	5 911 328	2eme	Conforme
ADVENTOR MOTORS	3 765 000	-	5 100 000	-	3 765 000	4 442 700	5 100 000	6 018 000	5eme	Conforme

ATTRIBUTAIRE Garage d'Entretien et de Réparation Automobile (GERA) : pour un montant minimum TTC de trois millions sept cent soixante-seize mille huit cent vingt-six (3 776 826) francs CFA soit un montant maximum TTC de cinq millions neuf cent onze mille trois cent vingt-huit (5 911 328) francs CFA avec un délai d'exécution de trente (30) jours par ordre de commande.

Lot 2 : Réparation, entretien et maintenance de véhicules à quatre (04) roues au profit du Ministère de la Santé / DGAP ;

Soumissionnaires	Montants minimums lus (FCFA)		Montants maximums lus (FCFA)		Montants minimum corrigés (FCFA)		Montants maximum corrigés (FCFA)		Classement	Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
GKABA Sarl	4 741 000	-	9 235 000	-	3 087 000	3 642 660	5 265 000	6 212 700	3eme	Conforme Rabais de 10% appliqué sur les montants minimum et maximum HTVA
Garage General Sourou Lassina (GGSL)	3 690 000	-	5 600 000	-	3 321 000	3 918 780	5 040 000	5 947 200	4 ^{ème}	Conforme Rabais de 10% appliqué sur les montants minimum et maximum HTVA
GARAGE MCS SOLIDARITE	-	2 866 220	-	6 061 660	2 429 000	2 866 220	5 137 000	6 061 660	1er	Conforme
GARAGE ZOUNGRANA	-	3 054 430	-	5 546 000	2 588 500	3 054 430	4 700 000	5 546 000	anormalement basse	Conforme
Garage d'Entretien et de Réparation	3 175 600	-	5 821 700	-	2 851 689	3 364 993	5 227 887	6 168 906	2 ^{ème}	Conforme Rabais de 10,2% appliqué sur les montants minimum et

Résultats provisoires

Automobile (GERA)											maximum HTVA
Garage Contrôle Véhicule Automobile(GCV A)	2 978 000	3 514 040	4 824 500	5 692 910	2 255 000	2 660 900	3 841 500	4 532 970	variation de l'offre financière de plus de moins 15% donc non classé.		Conforme Erreur de sommation au IV MITSUBISHI PAJERO, montant minimum HTVA égal à 814 000 au lieu de 1.537.00 de et le montant d'où une variation de -24.28%. Maximum HTVA égal 1.125.500 au lieu de 2.108.500 d'où une variation de -20.38%
ATTRIBUTAIRE	GARAGE MCS SOLIDARITE : pour un montant minimum TTC de deux millions huit cent soixante-six mille deux cent vingt (2 866 220) francs CFA soit un montant maximum TTC de six millions soixante et un mille six cent soixante (6 061 660) francs CFA avec un délai d'exécution de trente (30) jours par ordre de commande.										
Lot 3 : Réparation, entretien et maintenance de véhicules à quatre (04) roues au profit du Ministère de la Santé / DGESS ;											
	Montants minimum lus (FCFA)		Montants maximums lus (FCFA)		Montants minimum corrigés (FCFA)		Montants maximum corrigés (FCFA)				
	HTVA	TTC	HTVA	TTC	HTVA	TTC	HTVA	TTC			
GKABA Sarl	-	13 289 160	-	25 172 940	10 698 900	12 624 702	20 697 650	24 423 227	3eme		<p style="text-align: center;">Conforme</p> <p>Erreur de calcul du montant maximum des items suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> -IX : MITSUBISHI L200 -item 1 : 15.000 au lieu de 10000 - item2 : 6000 au lieu de 4000 -- item3 : 6000 au lieu de 4000 - item4 : 15.000 au lieu de 10.000 -- item5: 15.000 au lieu de 10.000 - item6 : 100.000 au lieu de 50.000 - item9 : 3.000 au lieu de 2.000 - item10 : 6.000 au lieu de 4.000 - item11 : 6.000 au lieu de 4.000 - item12 : 80.000 au lieu de 40.000 - item13 : 50.000 au lieu de 25.000 - item17 : 4.000 au lieu de 3.000 - item18 : 6.000 au lieu de 4.000 - item22 : 60.000 au lieu de 30.000 - item23 : 120.000 au lieu de 60.000 - item24 : 45.000 au lieu de 30.000 - item25 : 45.000 au lieu de 30.000 - item34 : 60.000 au lieu de 30.000 - item38 : 6.000 au lieu de 4.000 - item41 : 160.000 au lieu de 80.000 - item42 : 160.000 au lieu de 80.000 <p>Erreur de calcul ayant occasionnée une augmentation du montant Maximum HTVA de 454.000 et en TTC 537.520 ce qui entraine une variation de +2,13%</p> <p>Rabais de 5% appliqué sur les montant minimum et maximum HTVA</p>

Résultats provisoires

Garage General Sourou Lassina (GGSL)	14 940 000	-	21 000 000	-	11 236 500	13 259 070	15 417 000	18 192 060	anormalement basse	Conforme I du B = TOYOTA HILLUX Item 31 : quantité maximum 3 au lieu de 10 Item VIII du B : quantité maximum 1 au lieu de 2 Erreur qui entraîne une diminution du montant maximum de -150.000 soit une variation de -1%.
GARAGE WENDPOUIRE	-	11 938 060	-	26 597 200	-	-	-	-	non classé	Non conforme -diplôme du chef de garage BEP au lieu d'un BAC en maintenance auto demandé ; ;-les attestations de travail joint ne font pas ressortir clairement la spécialité du personnel technique : - absence d'une attestation de travail du tôlier ; --absence du diplôme du 2ème ouvrier spécialisé
GARAGE MCS SOLIDARITE	-	11 611 554	-	26 643 810	8 757 867	10 334 283	20 095 755	23 712 991	1er	Conforme Rabais de 11% appliqué sur les montants minimum et maximum HTVA
GARAGE 2000	9 160 000	10 808 800	14 345 000	16 926 100	-	-	-	-	non classé	Non conforme -diplôme du chef de garage BEP au lieu d'un BAC en maintenance auto demandé ; -la liste du matériel n'est pas certifier par un notaire et la propriété n'est pas justifier par des documents.
GARAGE ZAMPALIGRE	11 016 500	12 999 470	21 192 000	25 006 560	11 027 500	10 606 250	21 207 000	20 396 893	anormalement basse	Conforme Erreur de sommation au sous total A du A (entretien et réparation) : *Montant minimum HTVA égal à 660.000 au lieu de 645.000 d'où une variation de +0,10% *Montant minimum HTVA égal à 1.080.000 au lieu de 1.065.000 d'où une variation de +0,07%.
GARAGE ZOUNGRANA	-	13 553 775	-	23 184 699	11 084 231	13 079 393	18 960 368	22 373 235	4eme	Conforme Rabais de 3.5% appliqué sur les montants minimum et maximum HTVA
Garage d'Entretien et de Réparation Automobile (GERA)	11 671 800	-	21 464 800	-	10 642 347	12 557 970	19 589 841	23 116 012	2eme (Aucun soumissionnaire ne pouvant être attributaire cumulativement du lot 3 et du lot 4 mais par contre peut être attributaire cumulativement des lots 1 et 2, une combinaison pour déterminer l'attributaire optimum est appliquée ce qui rend GERA 1er au lot3)	Conforme Erreur de sommation au VI TOYOTA LAND CRUISER PRODO TX, TXL, VX, montant maximum HTVA est 1 862 600 au lieu de 1 842 600 d'où une variation de -1,09%. Rabais de 8 ,82% appliqué sur les montants minimum et maximum HTVA
ADVENTOR MOTORS	14 340 000	-	20 000 000	-	14 340 000	16 221 200	20 000 000	23 600 000	5eme	Conforme
ATTRIBUTAIRE	Garage d'Entretien et de Réparation Automobile (GERA) : pour un montant minimum TTC de douze millions cinq cent cinquante-sept mille neuf cent soixante-dix (12 557 970) francs CFA soit un montant maximum TTC de vingt-trois millions cent seize mille douze (23 116 012) francs CFA avec un délai d'exécution de trente (30) jours par ordre de commande.									

Résultats provisoires

Lot 4 : Réparation, entretien et maintenance de véhicules à quatre (04) roues au profit du Ministère de la Santé / DGSP.										
	Montants minimum lus (FCFA)		Montants maximums lus (FCFA)		Montants minimum corrigés (FCFA)		Montants maximum corrigés (FCFA)			
	HTVA	TTC	HTVA	TTC	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
GKABA Sarl	-	13 193 580	-	24 957 000	10 621 950	12 533 901	20 092 500	23 709 150	2eme	Conforme Rabais de 5% appliqué sur les montants minimum et maximum HTVA
Garage General Sourou Lassina (GGSL)	15 415 000	-	20 000 000	-	12 875 000	16 150 000	13 825 175	17 341 870	variation de l'offre financière de plus de moins 15% donc non classé	Conforme Erreur de sommation : Montant minimum HTVA= 12 875 000 au lieu de 15 415 000 Montant maximum HTVA= 16 150 000 au lieu de 20.000 000 Cela entraine une variation : *Montant minimum HTVA= - 19 ;7% *Montant maximum HTVA= - 23,8%
GARAGE WENDPOUIRE	-	11 014 120	-	26 514 600	-	-	-	-	non classé	Non conforme -diplôme du chef de garage BEP au lieu d'un BAC en maintenance auto demandé ; - les attestations de travail joint ne font pas ressortir clairement la spécialité du personnel technique : - absence d'une attestation de travail du tôlier ; -absence du diplôme du 2ème ouvrier spécialisé
GARAGE MCS SOLIDARITE	-	10 946 270	-	27 039 818	8 163 320	9 632 718	20 165 288	23 795 040	1er	Conforme Rabais de 12% appliqué sur les montants minimum et maximum HTVA
GARAGE 2000	9 940 000	11 729 200	13 510 000	15 941 800	-	-	--	-	non classé	Non conforme -diplôme du chef de garage BEP au lieu d'un BAC en maintenance auto demandé ; -la liste du matériel n'est pas certifier par un notaire et la propriété n'est pas justifier par des documents.
GARAGE ZAMPALIGRE	12 530 000	14 785 400	21 152 500	24 959 950	12 118 680	14 300 042	20 411 801	24 085 925	4eme	Conforme Omission des items 15 et 19 du D (TOYOTA COASTER CAR) d'où une augmentation du total du Montant minimum et maximum HTVA de 70.000 avec une variation de +0.55%. Rabais de 3.82% appliqué sur les montants minimum et maximum HTVA
GARAGE ZOUNGRANA	-	13 328 690	-	22 555 464	11 295 500	13 328 690	19 114 800	22 555 464	5eme	Conforme
Garage d'Entretien et de Reparation Automobile (GERA)	12 017 000	-	19 241 400	-	11 082 077	13 076 851	19 241 400	22 704 852	3eme	Conforme Rabais de 7,78% appliqué sur les montants minimum et maximum HTVA
Garage Contrôle Véhicule Automobile(GCV A)	10 958 900	12 931 502	17 996 100	21 231 858	13 178 900	15 551 102	21 263 100	25 090 458	variation de l'offre financière de plus de 15% donc non classé	Conforme Erreur de sommation du total général du montant minimum HTVA 13 178 900 au lieu 10 958 900 d'où une variation de +16,85% et le montant maximum HTVA est de 21 263 100 au lieu de 17 993 100 d'où une variation de +15,37%.
ATTRIBUTAIRE	GARAGE MCS SOLIDARITE : pour un montant minimum TTC de neuf millions six cent trente-deux mille sept cent dix-huit (9 632 718) francs CFA soit un montant maximum TTC de vingt-trois millions sept cent quatre-vingt-quinze mille quarante (23 795 040) francs CFA avec un délai d'exécution de trente (30) jours par ordre de commande.									

Résultats provisoires

Demande de prix à commandes : N°2025-0005/MS/SG/DMP du 24/12/2024 relative à l'acquisition de pneus et batteries des véhicules à 4 roues au profit du ministère de la sante ; Publication : Quotidien des marchés publics N°4045-4046 du jeudi 02 - vendredi 03/01/2025 et son modificatif N°4052 du lundi 13/01/2025 ; Financement : Budget de l'Etat, exercice 2025 ; Date de dépouillement : 16 janvier 2025 ; Référence de la convocation de la commission d'attribution des marchés (CAM) : Lettre N°2025-0014/MS/SG/DMP/gcam/ir du 09/01/2025 ; Nombre de plis :14										
P: 21 898 341 ; E: 24 999 800 ; M: 23 759 216 ; 0,85M: 20 195 334 ; 1,15M: 27 323 099										
Soumissionnaires	Montants minimum lus (FCFA)		Montants maximums lus (FCFA)		Montants minimum corrigés (FCFA)		Montants maximum corrigés (FCFA)		Classement	Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
KHAFIFA SARL	-	12 985 900	-	20 665 340	11 005 000	12 985 900	17 513 000	20 665 340	1 ^{er}	Conforme
RIFYEL SERVICES SARL	10 060 000	-	19 440 000	-	12 560 000	14 820 800	19 680 000	23 222 400	Non classée	Conforme Erreur de calcul sur l'item n°14 du montant total minimum hors TVA du bordereaux des prix pour fourniture (5 000 000 au lieu de 2 500 000). La correction a entraîné une variation de 25% du montant total minimum hors TVA de l'offre (12 560 000 F CFA au lieu de 10 060 000 F CFA). Ecartée
NOBILO BURKINA SARL	-	14 062 650	-	22 538 000	11 917 500	14 062 650	19 100 000	22 538 000	6 ^{ème}	Conforme
ATOME SARL	-	14 348 800	-	22 797 600	12 160 000	14 348 800	19 320 000	22 797 600	7 ^{ème}	Conforme
SOGEMAT-BF	-	14 761 800	-	23 375 800	12 510 000	14 761 800	19 810 000	23 375 800	8 ^{ème}	Conforme
CABLERIE DU FASO	-	12 555 200	-	24 243 100	9 256 800	10.923.024	17 874 150	21.091.497	Non classée	Conforme Remise de 13% sur les montants H TVA ; Appliquée. La CAM a jugé que les prix proposés sont artificiels et non sincères ; l'analyse de l'offre révèle que les prix sont biaisés et qu'il y a de la surfacturation et sous facturation des items ; par conséquent l'offre est jugée déséquilibrée. Voir l'article 116 du décret n°2024-1748 du 31/12/2024.Ecartée
WOUMDAMDE GARAGE SARL	10 770 000	-	16 950 000	-	10 770 000	12 708 600	16 950 000	20 001 000	Non classée	Conforme Offre anormalement basse
ZH AUTOMOTIVE	12 335 000	-	20 000 000	-	11 101 500	13.099.770	18 000 000	21.240.000	3 ^{ème}	Conforme rabais de 10% sur les montants minimum et maximum H TVA Appliqué
GARAGE 2000	12 598 750	14 866 525	19 906 250	23 489 375	12 598 750	14 866 525	19 906 250	23 489 375	9 ^{ème}	Conforme
GKABA SARL	-	15 688 100	-	24 986 500	11 300 750	13.334.885	17 998 750	21.238.525	4 ^{ème}	Conforme rabais de 15% sur les montants minimum et maximum H TVA Appliqué
GERA	12 002 500	-	19 085 000	-	11 378 370	13.426.477	18 092 580	21.349.244	5 ^{ème}	Conforme rabais de 5.2% sur les montants minimum et maximum H TVA Appliqué
CEP SARL	11 065 000	-	18 005 000	-	11 065 000	13 056 700	18 005 000	21 245 900	2 ^{ème}	Conforme
GARAGE ZOUNGRANA	-	13 031 920	-	21 998 740	9 994 820	11.793.888	16 871 915	19.908.860	Non classée	Conforme : Rabais de 9,5% sur les montants minimum et maximum H TVA Appliqué Offre anormalement basse
SADEC SARL	-	15 679 250	-	24 930 450	13 287 500	15 679 250	21 127 500	24 930 450	10 ^{ème}	Conforme
ATTRIBUTAIRE	KHAFIFA SARL, pour un montant minimum de onze millions cinq mille (11 005 000) francs CFA HTVA soit douze millions neuf cent quatre-vingt-cinq mille neuf cents (12 985 900) francs CFA TTC et un montant maximum de dix-sept millions cinq cent treize mille (17 513 000) francs CFA HTVA, soit vingt millions six cent soixante-cinq mille trois cent quarante (20 665 340) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de trente (30) jours par ordre de commande.									

Résultats provisoires

ECOLE NATIONALE DE SANTE PUBLIQUE « DOCTEUR COMLAN ALFRED A. QUENUM »

DEMANDE DE PRIX A COMMANDES N° 2025-02/MS/SG/ENSP/DG/DMP DU 30/12//2024 POUR LA PRESTATION DE SERVICE DE PAUSE CAFE ET DEJEUNER AU PROFIT DE L'ENSP. Avis de demande de prix à commandes N° 2025-02/MS/SG/ENSP/DG/DMP. Quotidien N°4045 - 4046 du jeudi 02 et vendredi 03 janvier 2025. Financement : Budget ENSP, Exercice 2025. Référence de la convocation de la commission d'attribution des marchés : **Lettre 2025-01/ MS/SG/ENSP/DG/DMP du 08/01/2025**

Date de dépouillement : 13/01/2025 ; Nombre de plis : 18. Date de délibération : 17/01/2025

Soumissionnaires	Montant minimum en HTVA		Montant maximum en HTVA		Montant minimum en TTC		Montant maximum en TTC		Observation	Rang
	Lu	Corrigé	Lu	Corrigé	Lu	Corrigé	Lu	Corrigé		
	LOT 1									
AELLE CONSORTIUM	6 467 000	6 467 000	33 789 500	33 789 500	-	7 113 700	-	37 168 450	Offre anormalement basse car la proposition financière n'est pas dans l'intervalle [39 692 740 – 53 701 942	-
TINEPRO	-	10 599 750	-	38 744 280	11 968 330	11 659 725	47 354 120	42 618 708	Conforme - Item 1 de la Direction Générale quantité minimum 500 dans le DAO et 600 dans l'offre - Item 2 de la Direction Générale quantité minimum 800 dans le DAO et 600 dans l'offre - Item 3 de la Direction Régionale de l'ENSP Ouaga quantité minimum 15 dans le DAO et 25 dans l'offre - Item 1 de la Direction Régionale de l'ENSP de kaya quantité minimum 100 dans le DAO et 80 dans l'offre - Item 2 de la Direction Régionale de l'ENSP de kaya quantité minimum 120 dans le DAO et 80 dans l'offre -Rabais de 10% appliqué sur le montant minimum et maximum HT -Les corrections ont entraîné une variation à la baisse de -4 735 412 soit un taux de 10 %	1 ^{er}
PRESTIGE SERVICE ALIMENTAIRE PLUS	11 842 500	11 892 500	40 235 000	40 335 000	-	13 081 750	-	44 368 500	Conforme -Item 2 de Conseil d'Administration : prix unitaire 5 500 en lettre dans le bordereau des prix unitaires et 3500 en chiffre dans le devis estimatif et quantitatif -La correction a entraîné une variation à la hausse de 110	6 ^{ème}

Résultats provisoires

									000 soit un taux de 0,2 %	
REFERENCIEL AFRIK	-	11 970 250	-	40 749 550	12 536 865	13 167 275	44 824 505	44 824 505	<p>Conforme</p> <p>- Item 1 de la Direction Générale quantité minimum 500 dans le DAO et 600 dans l'offre</p> <p>- Item 2 de la Direction Générale quantité minimum 800 dans le DAO et 600 dans l'offre</p> <p>- Item 3 de la Direction Régionale de l'ENSP Ouaga quantité minimum 15 dans le DAO et 25 dans l'offre</p> <p>- Item 1 de la Direction Régionale de l'ENSP de kaya quantité minimum 100 dans le DAO et 80 dans l'offre</p> <p>- Item 2 de la Direction Régionale de l'ENSP de kaya quantité minimum 120 dans le DAO et 80 dans l'offre</p>	7 ^{ème}
ETABLISSEMENT LA GRACE DIVINE (BADO Daniela Pélagie)	11 698 005	11 698 005	44 982 470	44 982 470	12 867 806	12 867 806	49 480 717	49 480 717	Conforme	5 ^{ème}
Wouré Services	-	9 783 000	-	35 986 000	9 953 900	10 761 300	39 584 600	39 584 600	<p>- Item 1 de la Direction Générale quantité minimum 500 dans le DAO et 600 dans l'offre</p> <p>- Item 2 de la Direction Générale quantité minimum 800 dans le DAO et 600 dans l'offre</p> <p>- Item 3 de la Direction Régionale de l'ENSP Ouaga quantité minimum 15 dans le DAO et 25 dans l'offre</p> <p>- Item 1 de la Direction Régionale de l'ENSP de kaya quantité minimum 100 dans le DAO et 80 dans l'offre</p> <p>- Item 2 de la Direction Régionale de l'ENSP de kaya quantité minimum 120 dans le DAO et 80 dans l'offre</p> <p>- Offre anormalement basse car la proposition</p>	-

Résultats provisoires

									financière n'est pas dans l'intervalle [39 692 740 – 53 701 942]	
RESTAURANT LA PAILLOTTE	10 529 625	11 166 875	40 600 250	40 600 250	-	12 283 563	-	44 660 275	<p>Conforme</p> <ul style="list-style-type: none"> - Item 1 de la Direction Générale quantité minimum 500 dans le DAO et 600 dans l'offre - Item 2 de la Direction Générale quantité minimum 800 dans le DAO et 600 dans l'offre - Item 3 de la Direction Régionale de l'ENSP Ouaga quantité minimum 15 dans le DAO et 25 dans l'offre - Item 1 de la Direction Régionale de l'ENSP de kaya quantité minimum 100 dans le DAO et 80 dans l'offre - Item 2 de la Direction Régionale de l'ENSP de kaya quantité minimum 120 dans le DAO et 80 dans l'offre - Item 2 Sortie Nationale : erreur de calcul du sous total 352 500 au lieu de 352 000 	3 ^{ème}
DOLCE – VITA	-	10 202 169	-	36 438 000	11 813 038	11 222 386	40 081 800	38 077 710	<ul style="list-style-type: none"> -Rabais de 5% appliqué sur le montant minimum et maximum HT -La correction a entraîné une variation à la baisse de - 2 004 090 soit un taux de 5 % -Offre anormalement basse car la proposition financière n'est pas dans l'intervalle [39 692 740 – 53 701 942] 	-
EMP SARL	-	9 863 494	-	35 707 950	11 420 888	10 849 843	39 278 745	37 314 808	<ul style="list-style-type: none"> -Rabais de 5% appliqué sur le montant minimum et maximum HT -La correction a entraîné une variation à la baisse de - 1 963 937 soit un taux de -Offre anormalement basse car la proposition financière n'est 	-

Résultats provisoires

									pas dans l'intervalle [39 692 740 – 53 701 942]	
ORIANE SERVICE & DISTRIBUTION	11 332 500	11 332 500	38 024 000	38 799 000	-	12 465 750	-	42 678 900	Conforme -Item 1 ;2 et 3 de la DFSS: erreur de calcul des sous totaux -La correction a entraîné une variation à la hausse de 852 500 soit un taux de 2 %	4^{ème}
OFFICIELS-SERVICES-AZIMUTS	10 742 500	10 742 500	36 996 000	36 996 000	-	11 816 750	-	40 695 600	Conforme	2^{ème}
SOGEMAR Sarl	-	13 059 750	-	44 287 500	14 365 725	14 365 725	48 716 250	48 716 250	Non Conforme Pièces administratives incomplètes (ASF, RCCM, CNF non fournies)	-
Attributaire	TINEPRO: pour un montant minimum toutes taxes comprises de onze millions six cent cinquante-neuf mille sept cent vingt-cinq (11 659 725) francs CFA et un montant maximum toutes taxes comprises de quarante-deux millions six cent dix-huit mille sept cent huit (42 618 708) francs CFA avec comme délai d'exécution l'année budgétaire 2025									
LOT 2										
Wouré Services	-	1 784 000	-	6 810 000	1 962 400	1 962 400	7 491 000	7 491 000	Conforme	2^{ème}
RESTAURANT LA PAILLOTTE	1 882 625	1 882 625	6 998 750	6 998 750	-	2 070 888	-	7 698 625	Conforme	3^{ème}
ORIANE SERVICE & DISTRIBUTION	1 780 000	1 780 000	6 750 000	6 750 000	-	1 958 000	-	7 425 000	Conforme	1^{er}
Attributaire	ORIANE SERVICE & DISTRIBUTION : pour un montant minimum hors taxe de un million sept cent quatre-vingt mille (1 780 000) francs CFA et un montant maximum hors taxe de six millions sept cent cinquante mille (6 750 000) francs CFA avec comme délai d'exécution l'année budgétaire 2025									
LOT 3										
YITCHI MERVEILLE SERVICES	2 212 470	2 212 470	8 436 430	8 436 430	-	2 433 717	-	9 280 073	Offre anormalement basse car la proposition financière n'est pas dans l'intervalle [9 593 440----12 979 360]	-
TINEPRO	-	2 600 600	-	9 795 000	2 586 760	2 860 660	10 774 500	10 774 500	Conforme Item 2 DR ENSP Dédougou quantité minimum 150 dans le DAO et 100 dans l'offre	5^{ème}
Entreprise Reel-Wendé	2 427 000	2 602 000	9 944 000	9 944 000	-	2 862 200	-	10 938 400	Non Conforme Item 2 DR ENSP Dédougou quantité minimum 150 dans le DAO et 100 dans l'offre Pièces administratives incomplètes (ASF, ASC, DRTSS non fournies)	-
ENTREPRISE IDA	2 858 230	2 858 230	10 900 790	10 900 790	-	3 144 053	-	11 990 869	Conforme	6^{ème}
OSWE SERVICE	2 267 500	2 267 500	9 232 500	9 232 500	-	2 714 250	-	10 155 750	Conforme Item 2 DR ENSP Dédougou quantité minimum 150 dans le DAO et 100 dans l'offre	4^{ème}
RESTAURANT LA PAILLOTTE	2 307 000	2 445 750	9 486 750	9 486 750	-	2 690 325	-	10 435 425	Conforme Item 2 DR ENSP Dédougou quantité minimum 150 dans le DAO et 100 dans l'offre	3^{ème}
ORIANE SERVICE & DISTRIBUTION	2 425 000	2 425 000	9 185 000	9 185 000	-	2 667 500	-	10 103 500	Conforme	1^{er}

Résultats provisoires

ENTREPRISE LA TRINITE MONICA	1 955 000	1 955 000	7 310 000	7 310 000	-	2 150 500	-	8 041 000	Offre anormalement basse car la proposition financière n'est pas dans l'intervalle [9 593 440----12 979 360]	-
Parada	2 441 000	2 441 000	9 295 000	9 295 000	-	2 685 100	-	10 224 500	Conforme	2 ^{ème}
Attributaire	ORIANE SERVICE & DISTRIBUTION: pour un montant minimum hors taxe de deux millions quatre cent vingt-cinq mille (2 425 000) francs CFA et un montant maximum hors taxe de neuf millions cent quatre-vingt-cinq mille (9 185 000) francs CFA avec comme délai d'exécution l'année budgétaire 2025									
LOT 4										
Parada	1 165 000	1 165 000	4 095 000	4 095 000	-	1 281 500	-	4 504 500	Conforme	1er
Attributaire	Parada: pour un montant minimum hors taxe de un million cent soixante-cinq mille (1 165 000) francs CFA et un montant maximum hors taxe de quatre millions quatre-vingt-quinze mille (4 095 000) francs CFA avec comme délai d'exécution l'année budgétaire 2025									
LOT 5										
RESTAURANT LA PAILLOTTE	2 011 250	2 011 250	6 805 000	6 805 000	-	2 212 375	-	7 485 500	Conforme	1er
Parada	2 300 000	2 300 000	7 789 000	7 789 000	-	2 530 000	-	8 567 900	Conforme	2 ^{ème}
Attributaire	RESTAURANT LA PAILLOTTE : pour un montant minimum hors taxe de deux millions onze mille deux cent cinquante (2 011 250) francs CFA et un montant maximum hors taxe de six millions huit cent cinq mille (6 805 000) francs CFA avec comme délai d'exécution l'année budgétaire 2025									

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

TABLEAU DE SYNTHESE RECTIFICATIF DES RESULTATS PROVISOIRES PUBLIES DANS LA REVUE DES MARCHES PUBLICS N°4037 DU 23/12/2024

Demande de prix à commandes n° 2024-015/MESRI/SG/DMP du 18/11/ 2024 pour l'acquisition de pneus et batteries au profit du MESRI ;
Financement : budget de l'Etat, exercice 2025. ; Publication : revue des marchés publics N°4020 du jeudi 28 novembre 2024 ; Date de dépeuplement : 09/12/2024. Date de délimitation : 09/12/2024. Nombre de plis reçus : vingt-quatre (24)

Soumissionnaires	Prix de l'offre lu publiquement Montant(s) HTVA et TTC	Prix de l'offre corrigé Montant(s) en HTVA et en TTC	Observations	Classement
Limites pour la détermination des offres anormalement basses ou élevées : Minimum TTC : borne inférieure 9 387 273 ; borne supérieure : 12 700 428 Maximum TTC : borne inférieure 17 516 307 ; borne supérieure : 23 698 533				
GKABA SARL	Mini :10 861 900 TTC Maxi : 19 605 700 TTC Rabais de 2,3% sur les montants HTVA	Non évaluée	Offre non conforme Prospectus de l'item 17 (chambre à air) non fourni	Non classée
WOUMDAMDE GARAGE SARL	Mini: 8 716 000 HTVA Maxi: 15 205 000 HTVA	Non évaluée	Offre non conforme Prospectus non fournis pour tous les items	Non classée
G.G.T.T	Mini :8 925 000 HTVA Maxi : 14 758 000 HTVA Rabais de 10% sur les montants HTVA	Non évaluée	Offre non conforme Prospectus non fournis pour les items 18, 19, 20 et 21	Non classée
NOBILO BURKINA SARL	Mini: 8 910 000 HTVA Maxi :15 655 000 HTVA	Mini : 8 910 000 HTVA mini :10 513 800TTC Maxi :15 655 000 HTVA Maxi :18 472 900 TTC	Offre conforme	2 ^{ème}
2 A COMMERCE INTERNATIONAL	Mini: 9 250 000 HTVA Maxi:16 010 000 HTVA	Mini: 9 250 000 HTVA Maxi: 10 915 000 TTC Maxi :16 010 000 HTVA Maxi : 18 891 800 TTC	Offre conforme	3 ^{ème}
SAM SERVICES BURKINA	Mini: 8 415 000 HTVA Maxi:15 600 000 HTVA	Mini : 8 415 000 HTVA Maxi :15 600 000 HTVA	Offre conforme	1 ^{er}
SOGEMAT-BF	Mini: 8 00 000 HTVA Maxi :14 000 000 HTVA	Mini :7 700 000 HTVA Mini : 9 086 000 TTC Maxi :14 120 000 HTVA Maxi :16 661 600 TTC Variation de l'offre de 3,75% au minimum et de 0,85% au maximum due à des erreurs de calcul	Offre non conforme Fausses facturations au niveau des items 1 ; 2 ; 3 ; 11 et 12 conformément à l'article 177 du décret 2017-049/PRES/PM/MINEFID du 01/02/2017 Pièces administratives non fournies	Non classée
HO.FI.O-LN SARL	Mini: 10 425 406 TTC Maxi :20 064 313 TTC	Mini :9 810 390 HTVA Mini :11 576 260 TTC Maxi :17 003 655 HTVA Maxi :20 064 313 TTC Variation de l'offre de 11,03% due à une erreur des quantités minimum des items 3, 4 ,11, 12 et 13	Offre non conforme Pièces administratives manquantes non fournies	Non classée

Résultats provisoires

ETS WEND YAM	Mini: 9 765 000 HTVA Maxi :18 675 000 HTVA	Mini :10 765 000 HTVA Mini :12 702 700TTC Maxi : 18 675 000 HTVA maxi: 22 036 500TTC Variation de l'offre de 9,59% due à une erreur des quantités minimum des items 3, 4 ,11, 12 et 13	Offre non conforme Pièces administratives non fournies	Non classée
VAL-FAT. SARL	Mini: 6 000 000 HTVA Maxi:10 425 000 HTVA	Mini :6 000 000HTVA Mini :7 080 000TTC Maxi :10 425 000 HTVA Maxi :12 301 500TTC	Offre non conforme Offre financière anormalement basse au minimum et au maximum	Non classée
GZH	Mini :9 835 000 HTVA Mini :11 605 300 TTC Maxi :18 910 000 HTVA Maxi : 22 313 800TTC Rabais de 17,53% sur les montants HTVA	Mini :8 218 136 HTVA Mini :9 697 400 TTC Maxi :15 586 830 HTVA maxi :18 392 459 TTC variation de l'offre de 1,32 % dû à une erreur sur la quantité minimum de l'item 12	Offre non conforme Fausse facturation au niveau des items 1 ; 2 et 3 conformément à l'article 177 du décret 2017-049/PRES/PM/MINEFID du 01/02/2017 Pièces administratives non fournies	Non classée
SODGIA SERVICES	Mini : 8 644 500 HTVA Mini :10 200 510 TTC Maxi :14 844 000 HTVA Maxi :17 515 920 TTC	Non évaluée	Offre non conforme Spécifications techniques et Prospectus non fournis	Non classée
DAN-BARKI TRADING SARL	Mini: 9 168 500 HTVA Maxi :18 665 000 HTVA	Mini :9 168 500 HTVA 10 818 830 TTC Maxi :18 665 000HTVA 22 024 700TTC	Offre non conforme Fausse facturation au niveau des items 3 ; 4 ; 11 ; 12 ; 13 et 19 conformément à l'article 177 du décret 2017-049/PRES/PM/MINEFID du 01/02/2017	Non classée
GERA	Mini : 10 140 500 HTVA Maxi :18 674 000 HTVA Rabais de 17,75% sur les montants HTVA	Mini :8 341 795HTVA Mini :9 843 318 TTC maxi :15 531 267HTVA Maxi :18 326 895TTC Variation de 0,014 au minimum et au maximum due à des erreurs sur les montants en chiffres et en lettres des items :4 ; 10 ; 12 ; 13 ; 15 ; 16 ; 17 ; 18 ; 19 ; 20 et 21.	Offre non conforme Fausse facturation au niveau des items 18 ; 19 ;20 et 21 conformément à l'article 177 du décret 2017-049/PRES/PM/MINEFID du 01/02/2017	Non classée
CENTRE AUTO ET PNEUMATIQUE	Mini :10 145 000 HTVA Mini :11 971 100 TTC Maxi :17 535 000 HTVA Maxi :20 691 300 TTC Rabais de 18% sur les montants HTVA	Non évaluée	Offre non conforme Prospectus non fournis pour tous les items	Non classée
BKC	Mini: 8 045 000 HTVA Maxi:15 620 000 HTVA	Mini :8 045 000 HTVA Mini :9 493 100TTC Maxi :15 620 000HTVA Maxi : 18 431 600 TTC	Offre non conforme Fausse facturation au niveau des items : 11 ; 12 ;13 ; 19 ;20 et 21 conformément à l'article 177 du décret 2017-049/PRES/PM/MINEFID du 01/02/2017	Non classée
SUNRISE COMPANY	Mini :8 300 000 HTVA Mini :9 794 000 TTC Maxi :15 672 000 HTVA Maxi :18 492 960 TTC	Mini :8 300 000 HTVA Mini :9 794 000TTC Maxi :15 672 000 HTVA Maxi :18 492 960 TTC	Offre non conforme Pièces administratives non fournies	Non classée
PAROS	Mini :8 431 000 HTVA Mini :9 948 580 TTC Maxi :15 887 000 HTVA Maxi :18 746 660 TTC	Mini :8 431 000 HTVA Mini :9 948 580 TTC Maxi :15 887 000 HTVA Maxi :18 746 660 TTC	Offre non conforme Pièces administratives non fournies	Non classée
BHD	Mini :8 204 000 HTVA Mini :9 680 720 TTC Maxi :15 758 000 HTVA Maxi :18 594 440 TTC	Mini :8 204 000 HTVA Mini :9 680 720 TTC Maxi :15 758 000 HTVA Maxi :18 594 440 TTC	Offre non conforme Pièces administratives non fournies Fausse facturation au niveau des items 3 ; 11 ;12 et 13 conformément à l'article 177 du décret 2017-049/PRES/PM/MINEFID du 01/02/2017	Non classée
SMAC BURKINA	Mini: 7 881 000 HTVA Maxi: 15 203 000 HTVA	Mini : 7 881 000 HTVA Mini : 9 299 580 TTC Maxi : 15 203 000 HTVA Maxi: 17 939 540 TTC	Offre non conforme Fausse facturation au niveau des items 3 ; 18 et 19 conformément à l'article 177 du décret 2017-049/PRES/PM/MINEFID du 01/02/2017	Non classée
GARAGE GENERAL SOUROU LASSINA	Mini : 9 050 000 HTVA Maxi :16 140 000 HTVA Rabais de 13,34% sur les montants HTVA	Non évaluée	Offre non conforme Prospectus non fournis aux items 3 ; 4 ; 5 ; 11 ; 17 ; 18 ; 19 ; 20 et 21 conformément à l'article 177 du décret 2017-049/PRES/PM/MINEFID du 01/02/2017	Non classée
PNEUMATIQUE KANAZOE	Mini : 9 521 000 HTVA Mini :11 234 780 TTC Maxi :19 485 000 HTVA Maxi :22 992 300TTC Rabais de 20,05% sur les montants HTVA	Mini :7 569 195 HTVA Mini : 8 931 650 TTC Maxi : 15 490 575 HTVA Maxi: 18 278 879 TTC	Offre non conforme Fausse facturation au niveau des items 3 ; 11 ; 12 ; 13 et 19 conformément à l'article 177 du décret 2017-049/PRES/PM/MINEFID du 01/02/2017 Pièces administratives non fournies	Non classée

Résultats provisoires

CEP	Mini: 8 260 000 HTVA Maxi: 15 125 000 HTVA	Mini : 8 260 000 HTVA Mini : 9 746 800 TTC Maxi : 15 125 000 HTVA Maxi : 17 847 500 TTC	Offre non conforme Fausse facturation au niveau des items 2 et 3 conformément à l'article 177 du décret 2017-049/PRES/PM/MINEFID du 01/02/2017 Pièces administratives non fournies	Non classée
ENGC SARL	Mini : 9 483 500 HTVA Mini : 11 190 530 TTC Maxi : 19 484 500 HTVA Maxi : 22 991 720 TTC Rabais de 20 % sur les montants HTVA	Mini : 7 586 800 HTVA Mini : 8 952 424 TTC Maxi : 15 587 600 HTVA Maxi : 18 393 368 TTC	Offre non conforme Fausse facturation au niveau des items 3 ; 10 ; 11 ; 12 ; 3 ; 18 et 19 conformément à l'article 177 du décret 2017-049/PRES/PM/MINEFID du 01/02/2017 Pièces administratives non fournies	Non classée

Attributaire provisoire : SAM SERVICES pour un montant minimum HTVA de huit millions quatre cent quinze mille (8 415 000) F CFA et un montant maximum HTVA de dix-sept millions huit cent quatre-vingt mille (17 880 000) F CFA après une augmentation des quantités des items : 6 ; 9 ; 20 et 21 ayant entraîné une hausse de 14,62% de l'offre financière. Le délai de livraison est de quinze (15) jours par commande.

CENTRE NATIONAL DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES

Demande de prix N°2025-004/CENOU/DG/PRM du 31/12/2024 pour l'entretien, la réparation et la maintenance de matériel roulant au profit du Centre national des œuvres universitaires (CENOU). Financement : Budget du CENOU, Exercice 2025

Publication de l'avis : RMP N°4049 du mercredi 08 janvier 2025. Lettre de convocation CAM : N° 2025-000002/CENOU/DG/PRM du 10/01/2025. Nombre de plis reçus : huit (08). Date d'ouverture : 17/01/2025.

Borne inférieure : 31 247 177 TTC ; Borne supérieure : 42 275 593 TTC

N°	Soumissionnaires	Montants lus en F CFA	Montants corrigés en F CFA	Observations
1	GARAGE 2000	Mini : 18 135 000 HTVA Mini : 21 390 300 TTC Maxi : 32 605 000 HTVA Maxi : 38 473 800 TTC	Mini : 17 228 250 HTVA Mini : 20 329 335 TTC Maxi : 30 974 750 HTVA Maxi : 36 550 205 TTC	Erreur sur le montant total minimum en lettres TTC ; Rabais : 5% Non conforme : Pièces administratives non fournies. -Propose un ouvrier spécialisé de niveau CAP en électricité automobile au lieu de deux ouvriers spécialisés de niveau BEP ; -Propose un ouvrier spécialisé de niveau BQP en Froid et Climatisation au lieu de deux ouvriers spécialisés de niveau BEP.
2	GARAGE WENDPOUIRE	Mini : 14 686 280 TTC Maxi : 39 610 240 TTC	Mini : 11 895 887 TTC Maxi : 32 084 294 TTC	Rabais : 19% Non conforme : -Propose un ouvrier spécialisé de niveau CAP en Mécanique automobile au lieu de deux ouvriers spécialisés de niveau BEP ; - Propose un ouvrier spécialisé de niveau CAP en Electromécanique au lieu de deux ouvriers spécialisés de niveau BEP ; -Propose un ouvrier spécialisé en Froid et Climatisation au lieu de deux ouvriers spécialisés en Froid et Climatisation ; - Le nom sur la carte grise du camion de dépannage proposé (ZOUNGRANA Sayouba) est différent de celui sur l'attestation de mise à disposition (ZOUNGRANA Moussa).
3	GARAGE ZOUNGRANA	Mini : 15 078 748 TTC Maxi : 32 539 326 TTC	Mini : 12 532 828 HTVA Mini : 14 788 737 TTC Maxi : 27 033 986 HTVA Maxi : 31 900 103 TTC	Erreur de sommation des montants minimum et maximum. Variation du montant minimum : 0,07% ; Variation du montant maximum : 0,03% Non conforme : Pièces administratives non fournies.
4	GARAGE DE L'UNION	Mini : 13 983 590 TTC Maxi : 32 097 180 TTC	Mini : 11 847 500 HTVA Mini : 13 980 050 TTC Maxi : 27 201 000 HTVA Maxi : 32 097 180 TTC	Erreur de sommation du montant total minimum. Variation : -0,02% Conforme : 1 ^{er}
5	GERA	Mini : 16 886 200 HTVA Maxi : 33 167 400 HTVA	Mini : 13 846 684 HTVA Maxi : 27 197 268 HTVA	Rabais : 18% Conforme : 2 ^e
6	GATS	Mini : 16 496 164 TTC Maxi : 38 030 338 TTC	Mini : 12 442 022 HTVA Mini : 14 681 586 TTC Maxi : 28 683 899 HTVA Maxi : 33 847 001 TTC	Rabais : 11% Non conforme : Propose un ouvrier spécialisé de niveau BEP en maintenance de véhicule automobile au lieu de BEP option Froid et Climatisation.
7	GARAGE GENERAL SOUROU LASSINA	Mini : 19 804 000 HTVA Maxi : 31 100 000 HTVA	Mini : 16 985 975 HTVA Maxi : 26 715 075 HTVA	-Différence entre le prix unitaire en lettres (200 000) et le prix unitaire en chiffres (20 000) de l'item 5 de la rubrique XII ; - Différence entre le prix unitaire en lettres (35000) et le prix unitaire en chiffres (35 500) de l'item 19 de la rubrique XXXVII ; - Différence entre le prix unitaire en lettres (20 000) et le prix unitaire en chiffres (30 000) de l'item 3 de la rubrique XXIX ; - Différence entre le prix unitaire en lettres (30 000) et le prix unitaire en chiffres (20 000) de l'item 5 de la rubrique XII. Variation du montant minimum : 0,9% ; Variation du montant maximum : 1,05%. Rabais : 15% — Conforme : 3 ^e
8	GPA MOA SARL	Mini : 13 307 410 HTVA Maxi : 33 885 970 HTVA	Mini : 10 659 235 HTVA Maxi : 27 142 662 HTVA	Rabais : 19,9% Non conforme : -Pièces administratives non fournies ; -Le véhicule présenté lors de la visite du garage comme camion de dépannage immatriculé « 11AA 0473 appartient à l'administration publique » différent du véhicule présenté dans son offre « 11 KM 5913 » ; -La visite de l'atelier a révélé l'absence de caisse à outils électrique, de l'appareil de réglage géométrique et de l'appareil de contrôle climatiseur.
Attributaire provisoire		GARAGE DE L'UNION pour un montant minimum de onze millions huit cent quarante-sept mille cinq cents (11 847 500) F CFA HTVA, soit treize millions neuf cent quatre-vingt mille cinquante (13 980 050) F CFA TTC et un montant maximum de vingt-sept millions deux cent un mille (27 201 000) F CFA HTVA, soit trente-deux millions quatre-vingt-dix-sept mille cent quatre-vingt (32 097 180) F CFA TTC avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours pour chaque commande.		

Résultats provisoires

MINISTÈRE DES INFRASTRUCTURES ET DU DESENCLAVEMENT

Avis à manifestation d'intérêt en vue d'une Demande de Propositions Allégée relatif aux services de Consultant pour la réalisation de l'Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) et du Plan d'Action de Réalisation (PAR) des travaux d'entretien périodique ou de réhabilitation de la route nationale n°02 (RN02), embranchement route de contournement-Gourcy (126 km)

Nombre de plis reçus : vingt-deux (22)

Date d'ouverture et de délibération : 25/10/2024 et 10/01/2025

Financement : Budget du Fonds Spécial Routier du Burkina (FSR-B) - Gestion 2024

N° du pli	Nom du Consultant/ Groupement	Nom du chef de file	Adresse	Nationalité du Candidat	Nombre d'années d'expérience	Nombre de références similaires	Avoir réalisé au moins trois (03) projets routiers au Ministère en charge des infrastructures ou pour le compte des partenaires comme la (BAD), la (BOAD) ou la (BM)	Observations
1.	BGB MERIDIEN SARL	-	09 BP 196 OUAGA 09 Tel : +226 25 37 61 93/ 25 48 36 47	Burkinabé	16	18	02	7 ^{ème} Non retenu
2.	SUCCESS CONSULTING & SERVICES/ISCOS	ISCOS	01 BP 6714 Ouaga 01 Tel : +226 70 49 41 83/ 78 93 00 79	Burkinabé	5	18	4	6 ^{ème} Non retenu
3.	EXPERIENS SARL	-	01 BP 2340 OUAGA 01 Tel : +226 25 41 96 93/70 22 66 98	Burkinabé	12	19	2	5 ^{ème} Non retenu
4.	CCMG SARL/ID SAHEL	CCMG SARL	01 BP 6470 OUAGA 01 Tel : +226 71 50 75 05 / 76 37 47 84	Burkinabé	5	8	01	14 ^{ème} Non retenu
5.	SEREGE SARL	-	06 BP 9689 Ouagadougou 06 Tel : (+226) 25 37 56 17 / 70 27 02 86	Burkinabé	04	00	00	Non classé
6.	INVIF SARL/CERIGE SARL	CERIGE SARL	14 BP 233 Ouaga 14 Tel : +226 25 39 16 15 / 60 24 25 60/ 76 66 28 40	Burkinabé	-	11	01	13 ^{ème} Non retenu
7.	BERD/IBT	BERD	01 BP 4873 Ouaga 01 Tel: +226 25 37 69 14/ 70 70 90 62	Burkinabé	30	02	01	20 ^{ème} Non retenu
8.	SOCREGE/CAERD	SOCREGE	01 BP 5374 Ouaga 01 Tel: +226 70 14 64 22/ 07 94 36 36	Burkinabé	31	15	7	8 ^{ème} Non retenu
9.	SOAKO EXPERTISE & SMART SOLUTION SARL	-	01 BP 2602 Ouaga 01 Tel: +226 05 82 48 48 / 25 44 44 19	Burkinabé	5	00	00	Non classé
10.	CINTECH/SAPHIR CONSEIL	CINTECH	01BP 6450 Ouaga 01 Tel: +226 25 43 24 27	Burkinabé	27	7	4	16 ^{ème} ex. Non retenu
11.	OZED/GTAH	OZED	01 BP 1419 Ouaga 01 Tel: +226 25 36 60 59	Burkinabé	26	13	07	11 ^{ème} Non retenu
12.	GERTEC/ AFRICA ENGINEERING	GERTEC	06 BP 9720 Ouaga 06 Tel: +226 25 37 27 80/ 70 18 53 42	Burkinabé	15	03	01	19 ^{ème} Non retenu
13.	AGEIM	-	10 BP 13478 Ouaga 10 Tel: +226 25 36 91 98 / 25 36 97 11	Burkinabé	24	3	2	18 ^{ème} Non retenu
14.	CEGESS	-	07 BP 5064 Ouaga 07 Tel: +226 76 02 81 27/ 70 25 25 17	Burkinabé	13	14	01	10 ^{ème} Non retenu
15.	PROSPECTIVE AFRIQUE/MBA ASSOCIES	PROSPECTIVE AFRIQUE	06 BP 10251 Ouaga 06 Tel: +226 70 12 75 20 / 78 84 78 90	Burkinabé	13	21	03	3 ^{ème} Retenu
16.	WYN/2HCI	WYN	01 BP 2612 Ouaga 01 Tel: +226 71 60 41 31 / 79 68 90 40	Burkinabé	15	07	06	16 ^{ème}
17.	CETRI/DIC-BTP	CETRI	12 BP 145 Ouaga 12 Tel: +226 25 36 02 01 / 25 47 10 45	Burkinabé	25	14	3	9 ^{ème} Non retenu

Résultats provisoires

18.	NATRA CONSULTANT/ECIME	NATRA CONSULTANT	Tel/Fax: +225 24 38 50 43 / 22 00 45 54 / 07 51 06 09	Ivoirienne	10	8	01	14 ^{ème} ex. Non retenu
19.	TERRASOL/ABCOM	TERRASOL	12 BP 522 Ouaga 12 Tel: +226 25 37 37 18/ 70 20 40 90	Burkinabé	10	12	01	12 ^{ème} Non retenu
20.	TRAVEX SARL/AGECI	TRAVEX SARL	17 BP 343 Ouaga 17 Tel:+226 25 65 61 57/ 70 25 62 32	Burkinabé	7	23	3	2 ^{ème} Retenu
21	FASO INGENIERIE	-	09 BP 1222 Ouaga 09 Tel: +226 25 48 08 17/ 71 33 34 44	Burkinabé	15	20	2	4 ^{ème} Non retenu
22	NORDIC/CAET	NORDIC	11 BP 1460 Ouaga 11 Tel: +226 70 32 99 72	Burkinabé	15	32	05	1 ^{er} Retenu

AUTORITE DE REGULATION DES COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES ET DES POSTES

FICHE DE SYNTHESE DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°2024-017/DAO/ARCEP/SE/PRM POUR L'ACQUISITION, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE DE LOGICIELS BUREAUTIQUES ET APPLICATIONS SUPPORTS AU PROFIT DE L'ARCEP

FINANCEMENT : Fonds propres ARCEP

Publié dans le quotidien N°3982 du lundi 07 octobre 2024

Date d'ouverture et de délibération : 05/11/2024 et 10/12/2024

Date de réexamen et de délibération : 13/01/2025

N° D'ORDRE	NOMS DES SOUSMISSIONNAIRES	MONTANT LU FCFA TTC	MONTANT CORRIGE FCFA TTC	MONTANT AJUSTEMENT (DELAI DE LIVRAISON)	OBSERVATIONS
LOT N°1 : Acquisition, configuration et mise en service de logiciels et supports : Enveloppe budgétaire = 75 000 000 FCFA TTC.					
1	ADV TECHNOLOGIE	71 141 480	71 141 480	71 248 192	Conforme
2	IKA SOLUTION	62 389 050	162 894 979	-	Non conforme Un écart a été constaté dans l'évaluation de l'offre financière du soumissionnaire. Cet écart est dû à une différence entre les prix des articles au niveau du bordereau des prix unitaires et les prix unitaires au niveau du devis estimatif des quantités. Ce qui donne une erreur de 100 505 929 FCFA TTC, soit 261% de variation.
ATTRIBUTAIRE : ADV TECHNOLOGIE					
Pour un montant de soixante-onze millions cent quarante-un mille quatre cent quatre-vingt (71 141 480) FCFA TTC avec un délai de livraison de quarante-cinq (45) jours.					
LOT N°2 : Acquisition intégration d'une plateforme de signature électronique : Enveloppe budgétaire = 135 000 000 FCFA TTC.					
1	GROUPEMENT DIAGO INTERNATIONAL SIRAT	130 980 000	130 980 000	130 980 000	Non conforme - Prestations d'installation et configuration non prévues ; - Support et maintenance pour un (01) an (SVA) non prévus ; - Formation non prévue ; - Chiffre d'affaires non certifié ; - Ligne de crédit non fourni ; - Agrément technique non fourni.
2	GROUPEMENT NEURONE TECHNOLOGIE ET SAFY	134 784 177	134 784 177	134 986 353	Conforme
ATTRIBUTAIRE : GROUPEMENT NEURONE TECHNOLOGIE ET SAFY					
Pour un montant de cent trente-quatre millions sept cent quatre-vingt-quatre mille cent soixante-dix-sept (134 784 177) FCFA TTC avec un délai de livraison de quatre-vingt-dix (90) jours.					
LOT N°3 : Acquisition, intégration et configuration d'une solution d'archivage électronique : Enveloppe budgétaire = 35 000 000 FCFA TTC.					
1	GROUPEMENT SAHELYS BURKINA/SAHELYS GABON	29 766 680	29 766 680	29 796 447	Conforme
ATTRIBUTAIRE : GROUPEMENT SAHELYS BURKINA/SAHELYS GABON					
Pour un montant de vingt-neuf millions sept cent soixante-six mille six cent quatre-vingt (29 766 680) FCFA TTC avec un délai de livraison de quatre-vingt-cinq (85) jours.					
LOT N°4 : Acquisition et configuration d'un Serveur d'Application, PAK KVM et Services Associés : Enveloppe budgétaire = 35 000 000 FCFA TTC.					
1	IRT CONSULTING	40 002 000	40 002 000	-	Non conforme Offre hors enveloppe budgétaire
ATTRIBUTAIRE : INFRUCTUEUX POUR OFFRE HORS ENVELOPPE BUDGETAIRE					

Résultats provisoires

LA POSTE BURKINA FASO

SYNTHESE D'ANALYSE DES OFFRES DE LA DEMANDE DE PRIX N°2024-016/LAPOSTEBF.DG/DM/DMTPI POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE REPRISES DE CABLAGE ELECTRIQUE D'AGENCES ET ACQUISITION ET INSTALLATION DE PARRATONERRES AU PROFIT DE LA POSTE BF ; Financement : Budget La Poste BF- Gestion 2024 ;

Date de dépouillement : 06 décembre 2024 ; Date de publication : Quotidien n°4019 du mercredi 27 novembre 2024 ;

Nombre de plis reçus : Sept (07) dossiers ;

REALISATION DES TRAVAUX DE REPRISES DE CABLAGE ELECTRIQUE D'AGENCES ET ACQUISITION ET INSTALLATION DE PARRATONERRES AU PROFIT DE LA POSTE BF

LOT 1 : reprise de câblage électrique de l'agence de LA POSTE BURKINA FASO de GAOUA

SOUSSIONNAIRES	MONTANT LU TTC FCFA	MONTANT CORRIGE TTC FCFA	DIFFERENCE DU MONTANT CORRIGE (TTC FCFA)	INTERVALLE OFFRE ANORMALEMENT BASSE / ELEVEE	CLASSE MENT	OBSERVATIONS
MSG FO-B Sarl	18 386 040	18 386 040	-	B = 20 000 000 M = 19 331 962 Intervalle 16 432 168 à 22 231 756	2 ^{ème}	CONFORME
MASSAIBA SERVICES	18 273 769	18 273 769	-		1 ^{er}	CONFORME
ATTRIBUTAIRE PROVISoire	MASSAIBA SERVICES pour un montant toutes taxes comprises de dix-huit millions deux cent soixante-treize mille sept cent soixante-neuf (18 273 769) F CFA ; avec un délai d'exécution de soixante-quinze (75) jours.					

LOT 2 : reprise de câblage électrique de l'agence de LA POSTE BURKINA FASO de GOURCY

SOUSSIONNAIRES	MONTANT LU TTC FCFA	MONTANT CORRIGE TTC FCFA	DIFFERENCE DU MONTANT CORRIGE (TTC FCFA)	INTERVALLE OFFRE ANORMALEMENT BASSE / ELEVEE	CLASSE MENT	OBSERVATIONS
MSG FO-B Sarl	18 353 708	18 353 708	-	B = 20 000 000 M = 19 309 771 Intervalle 16 413 305 à 22 206 237	2 ^{ème}	CONFORME
INNOTECH SERVICES	18 195 147	18 195 147	-		1 ^{er}	CONFORME
ATTRIBUTAIRE PROVISoire	INNOTECH SERVICES pour un montant toutes taxes comprises de dix-huit millions cent quatre-vingt-quinze mille cent quarante-sept (18 195 147) F CFA ; avec un délai d'exécution de soixante-quinze (75) jours.					

LOT 3 : reprise de câblage électrique de l'agence de LA POSTE BURKINA FASO de OUAGA NEMNIN

SOUSSIONNAIRES	MONTANT LU TTC FCFA	MONTANT CORRIGE TTC FCFA	DIFFERENCE DU MONTANT CORRIGE (TTC FCFA)	INTERVALLE OFFRE ANORMALEMENT BASSE / ELEVEE	CLASSE MENT	OBSERVATIONS	
FOF ELECTRONIQUE SARL	18 368 241	18 368 241	-	B = 20 000 000 M = 19 347 296 Intervalle 16 445 202 à 22 249 391	1 ^{er}	CONFORME	
MVI Sarl	17 753 720	20 656 520	+ 2 902 800		-	NON CONFORME	Erreur de sommation dans le devis quantitatif et estimatif : Sous total V.1 (2 460 000 HT) non pris en compte dans la sommation du total général. Ecart en valeur + 2 902 800 TTC : soit une variation de 16,35% supérieure à la variation 15 % autorisée.
INNOTECH SERVICES	18 223 422	18 223 422	-		-	NON CONFORME	Les électriciens fournis au lot 3 sont les mêmes que ceux fournis au lot 2
ATTRIBUTAIRE PROVISoire	FOF ELECTRONIQUE SARL pour un montant toutes taxes comprises de dix-huit millions trois cent soixante-huit mille deux cent quarante-un (18 368 241) F CFA ; avec un délai d'exécution de soixante-quinze (75) jours.						

LOT 4 : Acquisition et installation de deux (02) paratonnerres

SOUSSIONNAIRES	MONTANT LU TTC FCFA	MONTANT CORRIGE TTC FCFA	DIFFERENCE DU MONTANT CORRIGE (TTC FCFA)	INTERVALLE OFFRE ANORMALEMENT BASSE / ELEVEE	CLASSE MENT	OBSERVATIONS
CGE ENERGY	10 779 300	10 779 300	-	B = 10 000 000 M = 9 734 650 Intervalle 8 274 452 à 11 194 847	-	NON CONFORME
FOF ELECTRONIQUE SARL	9 599 772	9 599 772	-		3 ^{ème}	CONFORME
MVI Sarl	8 898 380	8 898 380	-		1 ^{er}	CONFORME
NET ELEC	9 511 720	9 511 720	-		2 ^{ème}	CONFORME
ATTRIBUTAIRE PROVISoire	MVI Sarl pour un montant toutes taxes comprises de huit millions huit cent quatre-vingt-dix-huit mille trois cent quatre-vingt (8 898 380) F CFA ; avec un délai d'exécution de soixante-quinze (75) jours.					

Résultats provisoires

UNIVERSITE NORBERT ZONGO

Demande de prix n°2024-0011/MESRI/SG/UNZ/P/PRM pour la Construction de cinq cent (500) mètres du mur de clôture (Achèvement) au profit de l'Université Norbert ZONGO. Financement : Budget de l'Université Norbert ZONGO, Exercice 2025.

Publication : 17 Janvier 2025, quotidien 4056 Page 29. Lettre de convocation CAM : N° 2025-001/MESRI/SG/UNZ/P/PRM du 20 Janvier 2025.

Date de dépouillement : 21/01/2025. Date de délibération : 21/01/2025. Nombre de plis reçus : Huit (08)

Soumissionnaires	Montant lu en FCFA		Montant corrigé en FCFA		Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC	
ENTREPRISE DE CONSTRUCTION AFRIQUE NOUVELLE -BTP	37 948 220	-	37 948 220	-	Conforme
TECHNO -BAT	41 756 400	-	41 450 200	-	-Erreur de report des sous -totaux suivants au niveau de l'état récapitulatif : II-Sous total infrastructure : 20 301 600 au lieu de 21 397 800 ; III-Sous total superstructure : 11 314 400 au lieu de 11 774 400 IV-Sous total menuiserie :8 250 000 au lieu de 7 000 000 Conforme
CO. GE. COB -Burkina Sarl	-	44 783 171	-	44 783 171	Non recevable L'entreprise a fourni une Garantie autonome (soumission) de 150 000 FCFA au lieu de 1 500 000 FCFA demandé dans le dossier Non Conforme
FASO CONSEIL EN INGENIERIE LAGMTABA (FACIL)	35 997 640	-	35 889 220	-	Erreur de multiplication des quantités par le prix unitaire :216,84*800=1 734 720 au lieu de 1 843 140 Non Conforme. Offre anormalement basse
EMERGENCE CONSTRUCTION MODERNE -BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS Sarl	36 250 110	-	36 250 110	-	Non Conforme. Offre anormalement basse
E.TAR Sarl	-	42 830 000	36 296 780	42 830 200	Item I.3 Erreur de quantité ,16,84 au lieu de 16,80 .16,84*4 250=921 570 au lieu 16,80*4 250=921 400 Conforme
E.ZI.P/Sarl	-	50 459 632	43 694 400	51 559 392	Erreur de sommation au niveau de l'état récapitulatif : Total HTVA :43 694 400 au lieu de 42 762 400 TVA :7 864 992 au lieu de 7 697 232 Total TTC :51 559 392 au lieu de 50 459 632 Conforme
ENAB	-	52 035 522	-	52 035 522	Conforme
Attributaire Provisoire :	E.TAR SARL pour un montant de quarante deux millions huit cent trente mille deux cent (42 830 200) Francs CFA TTC et un délai d'exécution de quatre-vingt dix (90) jours				

Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et
des Engagements Financiers

www.dgcmef.gov.bf



RESULTATS PROVISOIRES DES REGIONS

REGION DU CENTRE

AVIS DE DEMANDE DE PRIX N°2025-02/CO/M/DCP :

Entretien et maintenance de feux tricolores, de climatiseurs, de copieurs et d'extincteurs de la Commune de Ouagadougou

Financement : Budget communal, gestion 2025

Publication : Quotidien des marchés Publics N°4040 du 26 décembre 2024

Date de dépouillement et de délibération : 31 décembre 2024

Lot 1 : Entretien et maintenance de feux tricolores

N°	Nom de l'entreprise	Montant lu publiquement F CFA TTC	Montant corrigé F CFA TTC	Conformité technique	Délai d'exécution Proposé	Rang	Conclusions
01	ECO SERVICES INTERNATIONAL (ESI)	7 105 000 HTVA	-	Non Conforme	--		Discordance entre le montant de la lettre de soumission et celui du bordereau des prix
Attributaire		Infructueux pour absence d'offre conforme					

Lot 2 : Entretien de climatiseurs

N°	Nom de l'entreprise	Montant lu publiquement F CFA TTC	Montant corrigé F CFA TTC	Conformité technique	Délai d'exécution Proposé	Rang	Conclusions
01	ESO-BF	Min : 5 327 700 TTC Max : 10 649 500 TTC	--	Conforme et qualifié	30 jours	1 ^{er}	Conforme et qualifié
02	ENTREPRISE NIINAANGO SARL	Min : 4 584 100 HTVA Max : 8 968 220 HTVA	Min : 4 584 110 HTVA Max : 8 968 220 HTVA	Conforme et qualifié	30 jours	2 ^{ème}	Conforme et qualifié
Attributaire		ESO-BF pour un montant minimum de <i>cinq millions trois cent vingt-sept mille sept cents (5 327 700) F CFA TTC</i> et un montant maximum de <i>dix millions six cent quarante-neuf mille cinq cents (10 649 500) F CFA TTC</i> . Le délai d'exécution est de 30 jours .					

Résultats provisoires

Lot 3 : Entretien et maintenance de copieurs							
N°	Nom de l'entreprise	Montant lu publiquement F CFA TTC	Montant corrigé F CFA TTC	Conformité technique	Délai d'exécution Proposé	Rang	Conclusions
01	ECO SERVICES INTERNATIONAL (ESI)	Min : 8 832 500 HTVA Max : 10 022 500 HTVA	Min : 8 112 500 HTVA Max : 10 032 500 HTVA	Conforme	07 jours	4 ^{ème}	Conforme et qualifié avec un délai d'exécution de 07 jours. Variations de 8,15 % au minimum et 0,10 % au maximum dues à : une erreur de produit sur le montant minimum aux items 2.4 et 2.9, une erreur de quantité minimum aux items 6.2 ; 7.4 ; 8.4 ; 9.4 ; 11.4 ; 12.4 ; 13.4 ; 14.4 ; 15.4 ; 16.4 ; 17.4 ; 18.4 ; 19.4 ; 20.4 ; 21.4 ; 22.4 ; 23.4 ; 24.4 ; 25.4 ; 31.1 ; 31.2 ; 31.4 ; 31.5 ; une erreur de quantité maximum aux items 30.2 et 30.3
02	GENERAL BUSINESS SERVICE	Min : 7 103 600 TTC Max : 10 126 760 TTC	Min : 7 107 140 TTC Max : 10 126 760 TTC	Conforme	07 jours	3 ^{ème}	Conforme et qualifié avec un délai d'exécution de 07 jours Variation de 0,04 % au minimum due à une erreur de quantité minimum à l'item 10.4
03	SOKOF SARL	Min : 5 688 000 HTVA Max : 8 305 500 HTVA	Min : 5 799 000 HTVA Max : 8 375 500 HTVA	Conforme	07 jours	1 ^{er}	Conforme et qualifié avec un délai d'exécution de 07 jours Variations de 1,95% au minimum et 0,84 % au maximum dues à une erreur de quantité minimum aux items 11.4 ; 12.4 ; 13.4 ; 14.4 ; 15.4 ; 16.4 ; 33.4 ; 36.6 et de quantité maximum aux items 13.6 ; 26.3 ; 30.1 et 30.3 ; 33.4 ; 33.5. Discordance entre le montant en chiffre et en lettre à l'item 26.5
04	ENTREPRISE SAWADOGO ISSA & FRERES (ESAIF) SERVICE	Min : 5 999 000 HTVA Max : 8 208 000 HTVA	Min : 5 983 500 HTVA Max : 8 193 000 HTVA	Conforme	07 jours	2 ^{ème}	Conforme et qualifié avec un délai d'exécution de 07 jours Variations de - 0,25% au minimum et - 0,18 % au maximum dues à une erreur de quantité minimum aux items 7.6 ; 31.4 ; 30.5 et de quantité maximum aux items 7.2 ; 7.3 ; 7.5 ; 7.6 Discordance entre le montant en chiffre et en lettre à l'item 20.5
05	ENTREPRISE NIINAANGO SARL	Min : 4 418 000 H TVA Max : 8 338 000 HTVA	Min : 4 418 000 H TVA Max : 5 950 500 HTVA	Non Conforme	07 jours	--	Non conforme Variations de - 28,63 % au maximum dues à une erreur de calcul sur les montants maximums aux items : 1.4 ; 1.8 ; 2.4 ; 2.9 ; 3.5 ; 4.5 ; 5.5 ; 6.7 ; 7.6 ; 8.8 ; 9.8 ; 10.4 ; 10.8 ; 11.6 ; 12.6 ; 13.8 ; 14.8 ; 15.8 ; 16.8 ; 17.8 ; 18.8 ; 19.8 ; 20.8 ; 21.8 ; 22.8 ; 23.8 ; 24.8 ; 25.8 ; 26.5 ; 27.5 ; 28.4 ; 28.8 ; 29.2 ; 29.6 ; 30.5 ; 31.7 ; 32.6 ; 33.6 ; 34.6 ; 35.6 ; 36.6 ; 37.6.
Attributaire		SOKOF SARL pour un montant minimum de cinq millions sept cent quatre-vingt-dix-neuf mille (5 799 000) F CFA HTVA et un montant maximum de huit millions trois cent soixante-quinze mille cinq cents (8 375 500) F CFA HTVA . Le délai d'exécution est de 07 jours .					
Lot 4 : Entretien d'extincteurs							
N°	Nom de l'entreprise	Montant lu publiquement F CFA TTC	Montant corrigé F CFA TTC	Conformité technique	Délai d'exécution Proposé	Rang	Conclusions
01	ENGCI SARL	1 211 500 HTVA 1 429 570 TTC	--	Conforme	30 jours	3 ^{ème}	Conforme et qualifié avec un délai d'exécution de 30 jours
02	ECO SERVICES INTERNATIONAL (ESI)	1 261 000 HTVA	--	Conforme	25 jours	2 ^{ème}	Conforme et qualifié avec un délai d'exécution de 25 jours
03	ENTREPRISE SAWADOGO ISSA & FRERES (ESAIF) SERVICE	1 055 800 HTVA	--	Conforme	30 jours	1 ^{er}	Conforme avec un délai d'exécution de 30 jours
04	FASO ENERGIE EQUIPEMENT ET SERVICE	1 114 000 HTVA	--	Non conforme	30 jours	--	Non conforme Offre rejetée pour absence de délai d'exécution
Attributaire		ENTREPRISE SAWADOGO ISSA & FRERES (ESAIF) SERVICE pour un montant d' un million cinquante-cinq mille huit cents (1 055 800) F CFA HTVA . Le délai d'exécution est de 30 jours					

Résultats provisoires

Avis à manifestation d'intérêt N° 2024-05/CTGD/M/SG/PRM du 18/11/2024 pour le recrutement d'un consultant personne morale pour les études techniques relatives à la construction d'un bâtiment R+3 au centre médical de Tanghin-Dassouri
 Financement : Budget communal, gestion 2025 ; Publication de l'avis : Quotidien des Marchés Publics N°4035 du jeudi 19 décembre 2024
 Date de dépouillement : 02 janvier 2025 ; Nombre de plis : quatorze (14)

N°	Bureau d'études	Secteur d'activité	Agrément technique	Nombre d'année d'expérience	Nombre de références fournies	Nombre de références similaires retenues	Rang	Observations
1	GRETECH	Bâtiment et travaux pulics	FC	30 ans	25	10	5 ^{ème}	Les références rejetées concernent: - Marchés non conclus avec l'état et ses démembrements ; -Marchés fournis sans PV de validation ou attestation de bonne fin d'exécution -Marchés fournis non inclus dans la période requise (5 dernières années)
2	Groupe ment CEITP/ARCADE/ AAPPUI/NOLA	Bâtiment et travaux pulics	FC	21 ans	46	07	7 ^{ème} ex	Les références rejetées concernent: - Marchés non conclus avec l'état et ses démembrements ; -Marchés fournis sans PV de validation ou attestation de bonne fin d'exécution. - des PV de validation ou attestation de bonne fin d'exécution fournis sans les pages de garde et de signature des contrats; -Marchés fournis non inclus dans la période requise (5 dernières années).
3	GROUPEMENT HARMONY SARL / AGENCE CAURI	Bâtiment et travaux pulics	FC	13 ans	60	15	3 ^{ème}	Les références rejetées concernent: - Marchés non conclus avec l'état et ses démembrements ; -Marchés fournis sans PV de validation ou attestation de bonne fin d'exécution -Marchés fournis non inclus dans la période requise (5 dernières années)
4	BETAT- IC	Bâtiment et travaux pulics	FC	17 ans	11	06	10 ^{ème}	Les références rejetées concernent: -Marchés non conclus avec l'état et ses démembrements; -Marchés fournis sans PV de validation ou attestation de bonne fin d'exécution -Marchés fournis non inclus dans la période requise (5 dernières années) -signatures différentes sur les marchés et les attestations de bonne fin d'exécution
5	GROUPEMENT LE BATISSEUR DU BEAU / MEMO	Bâtiment et travaux pulics	FC	23 ans	187	39	1 ^{er}	Les références rejetées concernent: - Marchés non conclus avec l'état et ses démembrements ; -Marchés fournis sans PV de validation ou attestation de bonne fin d'exécution. - des PV de validation ou attestation de bonne fin d'exécution fournis sans les pages de garde et de signature des contrats -Marchés fournis non inclus dans la période requise (5 dernières années) -Certains marchés de suivi contrôle fournis à la place des études
6	ARDI	Bâtiment et travaux pulics	FC	19 ans	58	07	7 ^{ème} ex	Les références rejetées concernent: - Marchés non conclus avec l'état et ses démembrements ; -Marchés fournis sans PV de validation ou attestation de bonne fin d'exécution. - des PV de validation ou attestation de bonne fin d'exécution fournis sans les pages de garde et de signature des contrats -Marchés fournis non inclus dans la période requise (5 dernières années) -Marchés de suivi contrôle fournis à la place des études
7	AGENCE PERSPECTIVE	Bâtiment et travaux pulics	FC	17 ans	05	01	13 ^{ème}	Les références rejetées concernent: - des PV de validation ou attestation de bonne fin d'exécution fournis sans les pages de garde et de signature des contrats -Marchés fournis non inclus dans la période requise (5 dernières années)
8	GROUPEMENT AIC / CINCAT INTERNATIONA L SA	Bâtiment et travaux pulics	FC	39 ans	55	02	11 ^{ème} ex	Les références rejetées concernent: - Marchés non conclus avec l'état et ses démembrements ; -Marchés de suivi contrôle fournis à la place des études - Marchés fournis non inclus dans la période requise (5 dernières années)

Résultats provisoires

9	GROUPEMENT AFRIK CONSULT / ETHIK CONCEPT	Bâtiment et travaux publics	FC	8 ans	20	13	4 ^{ème}	Les références rejetées concernent: - Marchés non conclus avec l'état et ses démembrements ; -Marchés de suivi contrôle fournis à la place des études - Marchés fournis non inclus dans la période requise (5 dernières années)
10	GROUPEMENT CADY SARL / CAFI-B SARL	Bâtiment et travaux publics	FC	14 ans	27	07	7 ^{ème} ex	Les références rejetées concernent: - Marchés non conclus avec l'état et ses démembrements ; -Marchés fournis sans PV de validation ou attestation de bonne fin d'exécution. - des PV de validation ou attestation de bonne fin d'exécution fournis sans les pages de garde et de signature des contrats -Marchés fournis non inclus dans la période
11	GROUPEMENT MASSIVE DYNAMIC / TID / CADAU	Bâtiment et travaux publics	FC			Marchés fournis non probants	Non classé	Les références rejetées concernent: *Certains marchés du bureau Massive Dynamique sont non probants (douteux car certaines Attestation de bonne fin d'exécution établies par des autorités contractantes différentes, présentent des similitudes (en objet, en fautes d'orthographe) - des marchés dont les attestations de bonne fin d'exécution est antérieur à la date d'approbation du contrat. -Marchés fournis sans PV de validation ou attestation de bonne fin d'exécution. - des PV de validation ou attestation de bonne fin d'exécution fournis sans les pages de garde et de signature des contrats -Marchés fournis non inclus dans la période requise (5 dernières années) -Certains marchés de suivi contrôle fournis en lieu et place des études - des marchés de travaux fournis au lieu des marchés d'études; -attestations de bonne fin d'exécution établis par la même autorité contractante dans deux régions différentes pour le même marché
12	GROUPEMENT CARURE SARL / INTEGRALE IC	Bâtiment et travaux publics	FC	20	63	20	2 ^{ème}	Les références rejetées concernent: - Marchés non conclus avec l'état et ses démembrements ; -Marchés fournis sans PV de validation ou attestation de bonne fin d'exécution. - des PV de validation ou attestation de bonne fin d'exécution fournis sans les pages de garde et de signature des contrats; -Marchés fournis non inclus dans la période requise (5 dernières années); -Certains marchés de suivi contrôle fournis à la place des études
13	G5 ASSOCIATES	Bâtiment et travaux publics	FC	5 ans	19	09	6 ^{ème}	Les références rejetées concernent: - Marchés non conclus avec l'état et ses démembrements ; -Marchés fournis sans PV de validation ou attestation de bonne fin d'exécution. - des PV de validation ou attestation de bonne fin d'exécution fournis sans les pages de garde et de signature des contrats -Marchés fournis non inclus dans la période requise (5 dernières années) -Certains marchés de suivi contrôle fournis en lieu et place des études
14	BECOTEX SARL	Bâtiment et travaux publics	FC	20 ans	16	02	11 ^{ème}	Les références rejetées concernent: -13 marchés fournis non inclus dans la période requise (5 dernières années)

Résultats provisoires

REGION DES HAUTS BASSINS

Rectification de la synthèse des résultats de la demande de prix à commandes N°2025-004/MS/SG/CHUSS/DG/DMP pour le gardiennage des locaux du CHUSS. Publication de l'avis : Quotidien des marchés publics N° 4027 du lundi 09 décembre 2024, page 28.

Date de rectification : Mardi 14 janvier 2025 suivant décision N°2025-L.R0023/ARCOP/ORD du lundi 13 janvier 2025.

Date de réexamen des offres reçues : mardi 14 janvier 2024. Date de délibération : mardi 14 janvier 2024

Nombre de plis reçus : 08. Financement : Budget CHUSS ; exercice 2025.

Borne inférieure = 66 582 969 Borne supérieure = 90 082 840

Lot unique : gardiennage des locaux du CHUSS

Soumissionnaires	Montants lus en F CFA		Montant corrigé en F CFA		Observations
	Montant Minimum mensuels et annuels en HTVA et TTC	Montant Maximum mensuels et annuels en HTVA et TTC	Montant Minimum mensuels et annuels en HTVA et TTC	Montant Maximum mensuels et annuels en HTVA et TTC	
YIDOU SERVICE	5 717 100 TTC	68 605 200 TTC	55 266 000 HTVA 65 213 880 TTC	58 140 000 HTVA 68 605 200 TTC	Conforme et classé 1er
DYNAMIQUE PROTECTION	13 980 000 HTVA	52 200 000 HTVA	55 620 000 HTVA 65 631 600 TTC	58 500 000 HTVA 69 030 000 TTC	Conforme et classé 2ème Erreur sur le montant en lettre dans le bordereau des prix unitaires lire 49 500 en lettre au lieu de 49 000 en chiffre.
SO.G.SA.F SECURITE	73 851 480 TTC	77 738 400 TTC	62 586 000 HTVA 73 851 480 TTC	65 880 000 HTVA 77 738 400 TTC	Conforme et classé 3ème
OMNI SERVICE LTD	62 591 700 HTVA	65 886 000 HTVA	62 591 700 HTVA 73 858 206 TTC	65 886 000 HTVA 77 745 480 TTC	Conforme et classé 4ème
SO. SE.REF	6 157 092 TTC	6 481 150 TTC	62 614 500 HTVA 73 885 110 TTC	65 910 000 HTVA 77 773 800 TTC	Conforme et classé 5ème
MAXIMUM PROTECTION	76 000 000 TTC	80 000 000 TTC	64 406 580 HTVA 75 999 764 TTC	67 796 400 HTVA 79 999 752 TTC	Conforme et classé 6ème Le montant lu dans la lettre de soumission a été arrondi.
GPS DU BURKINA	6 661 100 TTC	79 933 200 TTC	64 506 000 HTVA 76 117 080 TTC	67 740 000 HTVA 79 933 200 TTC	Conforme et classé 7ème
IMPERIAL SECURITY	0	59 100 000 HTVA 69 738 000 TTC	0	59 100 000 HTVA 69 738 000 TTC	Non conforme et non classé Le montant minimum ne ressort pas dans la lettre de soumission.

ATTRIBUTAIRE : YIDOU SERVICE pour un montant minimum annuel Toutes Taxes Comprises de soixante-cinq millions deux cent treize mille huit cent quatre-vingt (65 213 880) F CFA et maximum annuel Toutes Taxes Comprises de soixante-huit millions six cent cinquante mille deux cent (68 605 200) F CFA avec un délai d'exécution d'un (01) an exercice budgétaire 2025 et (30) jours par commande.

**Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et
des Engagements Financiers**

www.dgcmef.gov.bf



APPELS D'OFFRES

DES MINISTÈRES ET INSTITUTIONS

MAITRISES D'OUVRAGES DÉLÉGUÉES

- * **Marchés de Fournitures et Services courants** **P. 25 à 29**
- * **Marchés de Travaux** **P. 30**
- * **Marchés de Prestations Intellectuelles** **P. 31 à 34**

Fournitures et Services courants

AGENCE NATIONALE POUR L'EMPLOI

Fourniture de pause-café et pause-déjeuner au profit de l'ANPE.

Avis de demande de prix à commandes
N°2025-001/MSJE/ANPE/SG/PRM du 20/01/2025
Financement : Budget ANPE ; Exercice 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2025, de l'Agence Nationale Pour l'Emploi, Exercice 2025.

1• La Personne Responsable des Marchés dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix à commandes ayant pour objet la fourniture de pause-café et pause-déjeuner au profit de l'ANPE, tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2• La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les fournitures se décomposent en lot unique : Fourniture de pause-café et pause-déjeuner au profit de l'ANPE pour un montant prévisionnel de 10 709 180 francs CFA TTC.

3• Le délai de validité du contrat est l'année budgétaire 2025, et les délais d'exécution est de : Vingt-un (21) jours par commande.

4• Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau du Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés de l'ANPE Sis à la Cité en 3 à côté des rails du lundi au jeudi de 7h30 à 15h30 et le vendredi de 7h30 à 16h00.

5• Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au Secrétariat de la

Personne Responsable des Marchés et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) francs CFA à l'Agence Comptable de l'ANPE. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat..

Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de Trois cent vingt mille deux cent soixante-quinze (321 275) francs CFA devront parvenir ou être remises au Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés de l'ANPE Sis à la Cité en 3 à côté des rails, avant le **lundi 03 février 2025 à 09 heures 00**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

6• Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

7• L'Administration se réserve le droit d'apporter toute modification ultérieure ou de ne donner aucune suite à tout ou partie de la présente demande de prix

LA PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES

Moussa OUEDRAOGO

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT DE BASE, DE L'ALPHABETISATION ET DE LA PROMOTION DES LANGUES NATIONALES

Impression de divers imprimés administratifs pour l'organisation des examens et concours et pour la certification de l'éducation non formelle de la session de 2025 au profit de la DGEC-EPPNF.

Avis de demande de prix
N°2025-006/MEBAPLN/SG/DMP du 20/01/2025
Financement : Budget Etat, Exercice 2025
Montant prévisionnel : Lot unique : 90 000 000 FCFA TTC

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2025 du Ministère de l'Enseignement de Base, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues nationales.

1. Le Ministère de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues nationales, dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet Impression de divers imprimés administratifs pour l'organisation des examens et concours et pour la certification de l'éducation non formelle de la session de 2025 au profit de la DGEC-EPPNF tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées, pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions se composent d'un lot unique : Impression de divers imprimés administratifs pour l'organisation des examens et concours et pour la certification de l'éducation non formelle de la session de 2025 au profit de la DGEC-EPPNF.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : trente (30) jours.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Direction des Marchés Publics du MEBAPLN sis à l'Avenue de l'EUROPE dans l'immeuble ALICE situé au Côté Sud de la SONATUR, Tél : (226) 25-33-54-84.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Direction des Marchés Publics du MEBAPLN sis à l'Avenue de l'EUROPE dans l'immeuble ALICE situé au Côté Sud de la SONATUR, Tél : (226) 25-33-54-84 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) FCFA pour le lot unique auprès de la Régie de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF) / Ministère de l'Économie et des Finances. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

5. Les exigences en matière de qualifications sont d'ordre technique.

Voir les DPDPX pour les informations détaillées.

6. Les offres présentées en un original et deux copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de deux millions deux cent cinquante mille (2 250 000) FCFA pour le lot unique devront parvenir ou être remises à l'adresse suivante : secrétariat de la Direction des Marchés Publics du MEBAPLN sis à l'Avenue de l'EUROPE dans l'immeuble ALICE situé au Côté Sud de la SONATUR, Tél : (226) 25-33-54-84 avant le **jeudi 06 février 2025 à 09 heures 00 T.U.**

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres

Le Directeur des Marchés Publics

Nicolas SYAN

Chevalier de l'ordre du Mérite de l'Économie et des Finances

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT DE BASE, DE L'ALPHABETISATION ET DE LA PROMOTION DES LANGUES NATIONALES

Livraison de pause-café, de pause-café renforcée et de pause déjeuner pour les diverses activités dans les différentes régions au profit de la DRH, DGESS, ITS, DMP, DAD, DDII, DAJC, ST-ESU, SP/PLN et D-SSAP

AVIS DE DEMANDE DE PRIX
n°2025-007/MEBAPLN/SG/DMP du 20/01/2025 (marché à commandes)
Financement : Budget ETAT, Exercice 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2025 du Ministère de l'Enseignement de Base, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues nationales.

1. Le Ministère de l'Enseignement de Base, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues nationales, dont l'identification complète est précisée aux données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet, la livraison de pause-café, de pause-café renforcée et de pause déjeuner pour les diverses activités dans les différentes régions au profit de la DRH, DGESS, ITS, DMP, DAD, DDII, DAJC, ST-ESU, SP/PLN et D-SSAP (marché à commandes) tels que décrits dans les données particulières de la demande de prix.

Le montant prévisionnel du marché est de :

Lot 1 : 23 500 000 FCFA TTC ; Lot 2 : 17 750 000 FCFA TTC
Lot 3 : 16 291 000 FCFA TTC

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées, pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

La prestation se décompose en trois (03) lots comme suit :

-Lot 1 : Livraison de pause-café et de pause-déjeuner pour les diverses activités au profit de la DRH/MEBAPLN (marché à commandes) ;

-Lot 2 : Livraison de pause-café et pause déjeuner pour les diverses activités au profit de la DGESS (marché à commandes) ;

-Lot 3 : Livraison de pause-café, pause-café renforcée et pause-déjeuner au profit du ITS, DMP, DAD, DDII, DAJC, ST-ESU, SP/PLN et D-SSAP (marché à commandes).

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : trente (30) jours par commande.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Direction des Marchés Publics du MEBAPLN sis à l'Avenue de l'EUROPE dans l'immeuble ALICE situé au Côté Sud de la SONATUR, Tél : (226) 25-33-54-84.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Direction des Marchés Publics du MEBAPLN sis à l'Avenue de l'EUROPE dans l'immeuble ALICE situé au Côté Sud de la SONATUR, Tél : (226) 25-33-54-84 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt-cinq mille (25 000) F CFA pour le lot 1 et vingt mille (20 000) F CFA pour chacun des lots 2 et 3 auprès de la Régie de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF)/Ministère de l'Économie des Finances. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et deux copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de six cent mille (600 000) F CFA pour le lot 1, de cinq cent mille (500 000) FCFA pour le lot 2 et quatre cent mille (400 000) F CFA pour le lot 3, devront parvenir ou être remises à l'adresse suivante : secrétariat de la Direction des Marchés Publics du MEBAPLN sis à l'Avenue de l'EUROPE dans l'immeuble ALICE situé au Côté Sud de la SONATUR, Tél : (226) 25-33-54-84 avant le (sept (07) jours à partir de la publication du présent avis) **jeudi 06 février 2025 à 09 heures 00 T.U.**

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Directeur des Marchés Publics

Nicolas SYAN

Chevalier de l'Ordre du Mérite de l'Économie et des Finances

CENTRE NATIONAL DES MANUELS ET FOURNITURES SCOLAIRES

Façonnage des manuels scolaires et guides pédagogiques au profit du Centre national des Manuels et Fournitures scolaires (CENAMAFS)

Avis de demande de prix
N°2025_DPX-04_/MESFPT/SG/CENAMAFS/DG/PRM
Financement : Budget CENAMAFS, Exercice 2025

Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'approbation du plan de passation des marchés (PPM) initial du Centre national des Manuels et Fournitures scolaires (CENAMAFS) au titre de l'exercice budgétaire 2025.

1. Le Centre national des Manuels et Fournitures scolaires (CENAMAFS) dont l'identité complète est précisée aux Données Particulières de la Demande de Prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet le façonnage des manuels scolaires et guides pédagogiques au profit du CENAMAFS tels que décrits dans les Données Particulières de la Demande de Prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les prestations sont constituées d'un lot unique libellé comme suit : « Façonnage des manuels scolaires et guides pédagogiques au profit du Centre national des Manuels et Fournitures scolaires (CENAMAFS) »

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : trente (30) jours par commande.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne Responsable des Marchés du CENAMAFS sise au siège du CENAMAFS à la Patte d'Oie dans l'immeuble R+4 (environ 500 mètres du Jardin 2000 en allant vers le Rond-point des Droits humains), rue Père Joseph WRESINSKI, Arrondissement 12, secteur 52, téléphone : +226 73 47 11 11/ 76 55 50 25.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de la Personne Responsable des Marchés, sis à la Patte d'Oie dans l'immeuble R+4 (environ 500 mètres du Jardin 2000 en allant vers le Rond-point des Droits humains), rue Père Joseph WRESINSKI,

Arrondissement 12, secteur 52, téléphone : (+226) 73 47 11 11 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt-cinq mille (25 000) FCFA auprès de l'Agence comptable du CENAMAFS sise à la Patte d'Oie dans l'immeuble R+4 (environ 500 mètres du Jardin 2000 en allant vers le Rond-point des Droits humains), rue Père Joseph WRESINSKI, Arrondissement 12 secteur 52. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de neuf cent mille (900 000) FCFA devront parvenir ou être remises à l'adresse suivante : secrétariat de la Personne Responsable des Marchés sis à la Patte d'Oie dans l'immeuble R+4 (500 mètres du Jardin 2000 en allant vers le Rond-point des Droits humains), rue Père Joseph WRESINSKI, Arrondissement 12, secteur 52, téléphone : +226 73 47 11 11/ 76 55 50 25, avant le **lundi 03 février 2025 à 09 heures 00 T.U.** L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

N.B : les crédits de paiements disponibles s'élèvent à trente millions (30 000 000) FCFA TTC.

La Personne responsable des Marchés
Président de la Commission d'Attribution des Marchés

Quandaogo KABORE
Administrateur des Services financiers

AGENCE NATIONALE DE L'AVIATION CIVILE

COMMUNIQUE ANNULATION
N°2025-0001/ANAC/DAFC/SMG

Le Directeur Général, président de la commission d'attribution de Marchés de l'Agence Nationale de l'Aviation Civile porte à la connaissance des soumissionnaires que l'avis à manifestation d'intérêt N°2024-00001/ANAC/DAFC/SMG du 25/10/2024 relatif au suivi-contrôle et la coordination des travaux de construction d'un immeuble R+5 avec édicule au profit de l'Agence Nationale de l'Aviation Civile, paru dans le quotidien des marchés publics N°4022 à la page 34 du lundi 02 décembre 2024 est annulé pour cas de force majeure.

Il s'excuse des désagréments que cela aurait pu engendrer.

Le Directeur Général

Daouda Abdoul Aziz W.A. AMOUSSA

Fourniture et pose d'une électropompe de surface de 2500 m3/h et d'un compresseur d'air à Ziga au profit de l'ONEA

Avis de Demande de Prix N°002/2025/ONEA/DG/SG/DM/SMFC

Cet avis de Demande de Prix fait suite à l'adoption du Plan de Passation des Marchés publics gestion 2025 de l'Office National de l'Eau et de l'Assainissement (ONEA).

1. L'Office National de l'Eau et de l'Assainissement dont l'identification complète est précisée aux Données Particulières de la Demande de Prix (DPDPX), lance une Demande de Prix pour la fourniture et pose d'une électropompe de surface de 2500 m3/h et d'un compresseur d'air à Ziga au profit de l'ONEA tels que décrits dans les Données Particulières de la Demande de Prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

3. Les fournitures sont constituées en un lot unique et les candidats ont l'obligation de soumissionner pour l'ensemble des articles du lot.

Lot unique : Fourniture et pose d'une électropompe de surface de 2500 m3/h et d'un compresseur d'air à Ziga au profit de l'ONEA.

4. Le délai d'exécution du marché ne doit pas excéder quatre-vingt-dix (90) jours.

5. Les candidats éligibles intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le Dossier de Demande de Prix dans les bureaux de la Direction des Marchés sis au siège de l'ONEA, Avenue de l'ONEA, Porte N°220, secteur 12 (Quartier Pissy), Tél. : (+226) 25 43 19 00 à 08, tous les jours ouvrés et aux heures suivantes : du lundi au jeudi de 07 h 30 mn à 12 h 30 mn et de 13 h 00 mn à 16 h 00 mn et le vendredi de 07 h 30 mn à 12 h 30 mn et de 13 h 30 mn à 16 h 30 mn.

6. Tout candidat éligible intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du Dossier de Demande de Prix à la Direction Financière au siège de l'ONEA, Avenue de l'ONEA, Porte N°220, Tél. : (+226) 25 43 19 00 à 08, moyennant paiement d'un montant non remboursable de cent mille (100 000) FCFA.

7. Les offres présentées en un (01) original et deux (02) copies plus la version électronique, conformément aux Données Particulières de la Demande de Prix et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de trois millions six cent mille (3 600 000) FCFA, devront parvenir ou être remises au siège de l'ONEA, Secrétariat Courrier-Arrivée de la Direction Générale, Avenue de l'ONEA, Porte N°220, Secteur 12 (Pissy), Tél : (+226) 25 43 19 00 à 08 – Fax : (+226) 25 43 19 11 avant le **lundi 03 février 2025 à 09 heures 00 minute**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement après les dates et heures limites, en présence des candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le candidat.

8. Les candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

NB : Le montant du budget prévisionnel est de cent vingt millions (120 000 000) Francs CFA TTC.

**Le Directeur Général de l'ONEA,
Président de la Commission d'Attribution des Marchés,**

Flandion Idrissa SOURABIE

AGENCE NATIONALE DE L'AVIATION CIVILE

COMMUNIQUE ANNULATION N°2025-0002/ANAC/DAFC/SMG

Le Directeur Général, président de la commission d'attribution de Marchés de l'Agence Nationale de l'Aviation Civile porte à la connaissance des soumissionnaires que l'avis d'Appel d'Offre Ouvert International N°2024-01/ANAC/DAFC/SMG du 25 juillet 2024 relatif aux travaux de construction d'un immeuble R+5 avec édicule au profit de l'Agence Nationale de l'Aviation Civile, paru dans le quotidien des marchés publics N°4022 à la page 31 du lundi 02 décembre 2024 est annulé pour cas de force majeure.

Il s'excuse des désagréments que cela aurait pu engendrer.

Le Directeur Général

Daouda Abdoul Aziz W.A. AMOUSSA

CONCEPTION ET LA REALISATION D'OUTILS ET DE GADGETS DE COMMUNICATION AU PROFIT DE L'ARCEP

Avis d'Appel d'Offres Ouvert (AAOO)
N° 2025-003/DAO/ARCEP/SE/PRM
Financement : Fonds propres ARCEP

Cet Avis d'appel d'offres fait suite au Plan de Passation des Marchés qui a été adopté par le Conseil de Régulation en sa séance du 18 décembre 2024 et de son visa par la Direction Générale du Contrôle des Marchés et des Engagements Financiers le 02 janvier 2025.

L'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes (ARCEP) dispose de fonds propres dans la cadre de l'exécution de son budget 2025, afin de financer ses activités, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du présent Marché.

L'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes (ARCEP) sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la conception et la réalisation d'outils et de gadgets de communication à son profit.

La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 53 et suivants du décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public et ouvert à tous les candidats éligibles.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Secrétariat exécutif de l'ARCEP sise à OUAGA 2000 BP 6437 Ouaga 01, TEL : 00 226 25 37 53 60 et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après :

Secrétariat exécutif de l'ARCEP sise à OUAGA 2000 BP 6437 Ouaga 01, TEL : 00 226 25 37 53 60 avant le **jeudi 06 février 2025 à 09 heures 00**.

L'appel d'offres est constitué de deux (02) lots à savoir :

- Lot n°1 : Conception et réalisation d'agendas et de calendriers 2026 au profit de l'ARCEP avec un budget prévisionnel de vingt-huit millions (28 000 000) de FCFA TTC pour un délai de livraison qui ne devrait pas excéder quarante-cinq (45) jours ;
- Lot n°2 : Conception et la réalisation de gadgets publicitaires au profit de l'ARCEP avec un budget prévisionnel de soixante-cinq millions (65 000 000) de FCFA TTC pour un délai de livraison qui ne devrait pas excéder quarante-cinq (45) jours.

Les exigences en matière de qualifications sont contenues dans les Données Particulières de l'Appel d'Offres (DPAO).

Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de trente mille (30 000) FCFA pour le lot n°1 et cinquante mille (50 000) FCFA pour le lot n°2 à l'adresse mentionnée ci-après : La Direction Financière et Comptable de l'ARCEP sise à OUAGA 2000 BP 6437 Ouaga 01, TEL : 00 226 25 37 53 60.

La méthode de paiement sera espèces ou par chèque barré au nom de l'ARCEP, ou par virement au compte BICIA-B N°1053 00063 8130 0193-

13. Le Dossier d'Appel d'offres sera adressé main en main.

Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après de l'ARCEP 01 BP 6437 Ouaga 01, TEL : 00 226 25 37 53 60, au plus tard le **jeudi 06 février 2025 à 09 heures 00**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de :

- Lot n°1 : Huit cent mille (800 000) FCFA ;
- Lot n°2 : Un million neuf cent mille (1 900 000) FCFA ;

ou le montant équivalent en devise conformément à l'article 95 du décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public.

Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix jours (90) à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifiées au point 19.1 des IC et au DPAO.

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **jeudi 06 février 2025 à 09 heures 00** à l'adresse suivante : Secrétariat exécutif de l'ARCEP sise à OUAGA 2000 BP 6437 Ouaga 01, TEL : 00 226 25 37 53 60.

Le Secrétaire Exécutif

Wendlassida Patrice COMPAORE

Travaux de réalisation de cinquante (50) forages de production et deux (02) forages profonds dans 22 centres de l'Office National de l'Eau et de l'Assainissement

Avis d'Appel d'Offres Ouvert
AOO N°0003/2025/ONEA/DG/SG/DM/SMTI
Source de Financement : Budget ONEA 2025.

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de Passation des Marchés 2025 de l'Office National de l'Eau et de l'Assainissement.
 2. L'Office National de l'Eau et de l'Assainissement sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser cinquante (50) forages de production et deux (02) forages profonds dans vingt-deux (22) centres au profit de l'Office National de l'Eau et de l'Assainissement : lots 1 et 2.
 3. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés (Agrément technique catégorie Fn2 pour chacun des lots 1 et 2) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
 4. Les travaux sont constitués en deux (02) lots et se décomposent comme suit :
 - lot 1 : Exécution de dix-neuf (19) forages de production à gros débit dans sept (07) centres ONEA et de deux (02) forages profonds à gros débit. Les travaux du lot 1 sont répartis comme suit :
 - 19 forages de production : Sindou (03), Koudougou (02), Sabou (03), Pouni (02), Ouahigouya (02), Titao (03) et Gaoua (04) ;
 - 02 forages profonds : Nouna (01) et Solenzo (01).
 - lot 2 : Exécution de trente-un (31) forages de production à gros débit dans treize (13) centres ONEA. Les travaux du lot 2 sont répartis dans les villes de Sebba (05), Koupèla (03), Tenkodogo (02), Pô (03), Manga (02), Fada (02), Bogandé (02), Kongoussi (02), Zorgho (02), Ouargaye (02), Arbinda (02), Pama (03) et Ouaga (01).
- Le délai d'exécution est de huit (08) mois hors hivernage pour chaque lot (1 et 2)
5. Les candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.
 6. La passation du marché sera conduite par Appel d'Offres Ouvert tel que défini aux articles 53 et suivants du décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public et ouvert à tous les candidats éligibles.
 7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Directeur des Marchés dans les bureaux de la Direction des Marchés sis au siège de l'ONEA, 220 Avenue de l'ONEA, secteur 12 (Pissy), Tél : (+226) 25 43 19 00 à 08, tous les jours ouvrés et aux heures suivantes : de 07h 30mn à 12h 30mn et de 13h à 16h 00mn, du lundi au jeudi et de 07h 30mn à 12h 30mn et de 13h 30mn à 16h 30mn le vendredi.
 8. Les exigences en matière de qualifications figurent dans les données particulières du Dossier d'Appel d'Offres (cf. DPAO pour les informations détaillées).
 9. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le Dossier d'Appel d'Offres complet ou le retirer à titre onéreux dans les bureaux de la Direction Financière au siège de l'ONEA, 220 Avenue de l'ONEA, Tél. : (+226) 25 43 19 00 à 08 moyennant le paiement d'une somme non remboursable définit de deux cent mille (200 000) FCFA par lot.
 10. La méthode de paiement sera en numéraire. Le Dossier d'Appel d'Offres sera adressé directement (remis main à main).
 11. Les offres devront être soumises au siège de l'ONEA, Secrétariat Courrier-Arrivée de la Direction Générale, 220 Avenue de l'ONEA, secteur 12 Pissy, Tél : 25 43 19 00 à 08 – Fax : 25 43 19 11 au plus tard le **mercredi 26 février 2025 à 09 heures 00 TU**, en un (01) original et trois (03) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
 - Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de :
 - lot 1 : sept millions huit cent mille (7 800 000) Francs CFA ;
 - lot 2 : six millions deux cent mille (6 200 000) Francs CFA.
 12. Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de cent vingt (120) jours à compter de la date limite de dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des Instructions aux Candidats (IC) et aux Données Particulières de l'Appel d'Offres (DPAO).
 13. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **mercredi 26 février 2025 à 09 heures 00 TU** à l'adresse suivante : siège de l'ONEA, salle de conférence du rez-de-chaussée de la Direction Générale, 220 Avenue de l'ONEA, secteur 12 Pissy, Tél. : 25 43 19 00 à 08.

N.B. : Montant de l'enveloppe prévisionnelle :

- lot 1 : trois cent quatre-vingt-dix millions (390 000 000) F CFA TTC ;
- lot 2 : trois cent dix millions (310 000 000) Francs CFA TTC

*Le Directeur Général de l'ONEA,
Président de la Commission d'Attribution des Marchés,*

Flandion Idrissa SOURABIE

CONSEIL SUPERIEUR DE LA MAGISTRATURE

PRESELECTION DE CANDIDATS POUR LA CONSTITUTION D'UN REPERTOIRE DE FOURNISSEURS ET PRESTATAIRES POUR L'ANNEE 2024 AU PROFIT DU SECRETARIAT PERMANENT DU CONSEIL SUPERIEUR DE LA MAGISTRATURE (SP/CSM).

Avis d'appel à manifestation d'intérêt
N°2025-0001/CSM/SP/PRM du 21/01/2025

1. Dans le cadre de l'exécution du Plan de passation des marchés (PPM) 2025, le Secrétariat permanent du Conseil supérieur de la magistrature, lance un appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution de son répertoire des fournisseurs et prestataires pour l'année 2025.

2. L'objectif principal de cet appel à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données composée de Prestataires/Fournisseurs/Consultants que le SP/CSM pourra consulter dans le cadre de consultations restreintes pour la réalisation des marchés d'acquisition des biens et services et pour la réalisation de services de prestations intellectuelles.

NB : Les prestataires ayant été retenus sur le répertoire de l'année 2024 ne sont pas dispensés à postuler pour être inscrits dans la base de données de 2025.

3. Peuvent soumissionner les personnes physiques ou morales à jour vis-à-vis de l'administration et spécialisées dans au moins l'un des domaines ci-après :

DOMAINE 1 : ACQUISITIONS DE BIENS

- Lot 1 : Acquisition de consommables informatiques ; (agrément technique exigé)
- Lot 2 : Acquisition de produits d'entretien et de nettoyage ;
- Lot 3 : Acquisition d'imprimés administratifs ;
- Lot 4 : Acquisition de fournitures de bureau
- Lot 5 : Acquisition de mobilier de bureau ;
- Lot 6 : Acquisition de matériels informatique ; (agrément technique exigé)
- Lot 7 : Acquisition de produits alimentaires ;
- Lot 8 : Fourniture de pause-café, de pause-déjeuner
- Lot 9 : Acquisition de banderoles et impression de tee shorts, cartes d'invitation, badges etc... ;
- Lot 10 : Acquisition de billets d'avion ;

DOMAINE 2 : PRESTATIONS DE SERVICES

- Lot 11 : Entretien et réparation de mobiliers ;
- Lot 12 : Entretien et réparation des véhicules à deux (02) roues, à quatre (04) roues ; (agrément technique exigé)
- Lot 13 Fourniture de pièces de rechange ;
- Lot 14 : Entretien et maintenance du matériel informatique et de photocopieurs ;
- Lot 15 ; Entretien et maintenance de circuit électrique ;
- Lot 16 : Entretien et maintenance d'ascenseur ;
- Lot 17 : Entretien et maintenance de climatiseurs ;
- Lot 18 : Plomberie sanitaire ;
- Lot 19 : Entretien et réparation de groupe électrogène ;
- Lot 20 : Prestations d'imprimerie (reproduction et impression de documents, d'attestations de reconnaissance) ;
- Lot 21 : Gardiennage et surveillance des locaux ; (agrément technique exigé ou autorisation)
- Lot 22 : Entretien et nettoyage des locaux ;
- Lot 23 : Conception, diffusion de spots publicitaires et couverture médiatique, de prises de photos ;

DOMAINE 3 : PRESTATIONS INTELLECTUELLES

- Lot 24 : Formation.

4. Les candidats intéressés sont invités à déposer leurs offres sous pli fermé portant uniquement la mention « Appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données des fournisseurs et prestataires 2025 du SP/CSM tout en précisant obligatoirement le lot postulé ». Elles devront comporter les informations et pièces ci-après concernant le soumissionnaire :

- Le domaine principal d'activités ;
- Une description détaillée de l'entreprise ou le CV pour les personnes physiques ;
- Une copie de l'extrait du registre de commerce pour les personnes morales ;
- Un certificat de non faillite ;
- Un agrément technique dans le domaine s'il y a lieu ;
- Un contact téléphonique permanent.

NB : Toute fausse information ou information incomplète pourrait entraîner le rejet de l'ensemble de l'offre et aucun candidat ne peut postuler plus de trois (03) lots.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires à l'adresse ci-après : Personne responsable des marchés du Secrétariat Permanent du Conseil Supérieur de la Magistrature, sis à Ouaga 2000 côté Ouest de Joly hôtel au 2eme étage. Tel : 70 83 86 81 de 7h30 mn à 16h00 mn tous les jours ouvrables.

6. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-après : Personne responsable des marchés du SP/CSM sis à Ouaga 2000 côté Ouest de Joly hôtel au 2eme étage. Tel : 70 83 86 81 de 7h30 mn à 16h00 mn tous les jours ouvrables, au plus tard le **31/01/2025 à 9 heures 00 TU**.

LA PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES

SAVADOGO Amadé

**CONSTITUTION DE LA LISTE DES FOURNISSEURS/PRESTATAIRES
AU TITRE DE L'ANNEE 2025**

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

N° 2025_01/MATM/SG/ANAM/DG/PRM du 20 janvier 2025

Dans le cadre de l'exécution du Plan de Passation des Marchés publics (PPM) au titre de l'année 2025, l'Agence Nationale de la Météorologie (ANAM) lance le présent avis à manifestation d'intérêt, en vue de la constitution d'une liste de fournisseurs/prestataires de l'ANAM au titre de l'année 2025.

1. L'objectif principal de cet appel à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données composée de fournisseurs/prestataires que l'ANAM pourra contacter dans le cadre des demandes de cotation pour l'acquisition de biens et services.

2. Peuvent soumissionner, les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration, spécialisées dans l'un des domaines ci-après :

N° Domaine Domaine d'activités économiques

Observations

- 1 Acquisition de matériels météorologiques
- 2 Acquisition de consommables techniques pour stations classiques, de capteurs et de pièces de rechanges pour stations automatiques
- 3 Acquisition d'imprimés spécifiques et accessoires techniques pour stations classiques
- 4 Acquisition de consommables électriques, de plomberie, de menuiserie et de petits matériels et outillages (y compris les fournitures de menuiserie et Goulottes PM et Tubes PVC)
- 5 Achats de petits matériels et outillages (trousse d'instruments pour maintenancier), d'outillage (pour atelier de maintenance), de poubelles et de brouettes)
- 6 Acquisition de consommables informatiques et des disques durs internes Agrément
- 7 Prestation de nettoyage et d'entretien des locaux Agrément
- 8 Prestation de gardiennage des locaux Agrément
- 9 Prestation d'entretien et réparation du matériel de Bureautique (Imprimante, Photocopieurs, Telecom)
- 10 Prestation d'entretien et réparation de véhicules à quatre (04) roues
- 11 Prestation de réparation (alternateur) et d'entretien du Groupe électrogène Agrément
- 12 Prestation de maintenance des installations électriques, de réhabilitation du circuit électrique RDC de l'ancien bâtiment et AEPS Agrément
- 13 Prestation de maintenance des installations de la plomberie
- 14 Entretien et maintenance des climatiseurs Agrément
- 15 Entretien et maintenance du champs solaire Agrément
- 16 Confection de support de communication
- 17 Travaux d'aménagement de la station agrométéorologique de Manga
- 18 Travaux de soudures de grilles et de confection d'enseigne lumineuse
- 19 Travaux d'aménagement du parc météorologique de SOMGANDE
- 20 Travaux d'aménagement de salle de veille, réfection des toilettes et du plafond
- 21 Travaux d'aménagement acoustique de la salle Météo-média et d'isolation phonique de la salle HPC
- 22 Acquisition de produits d'entretien des locaux et des bureaux
- 23 Acquisition d'un serveur SMS pour la remontée des données Agrément
- 24 Acquisition de fournitures de bureau -
- 25 Prestation de pause-café et déjeuner à Ouagadougou -26
Prestation de pause-café et déjeuner à Bobo-Dioulasso
- 27 Travaux de réfection des grilles de protection des stations automatiques - phase 01
- 28 Acquisition de Bottes et imperméables pour les observateurs

- 29 Acquisition de produits spécifiques
- 30 Acquisition de billets d'avion
- 31 Location de salle à Bobo-Dioulasso
- 32 Annonces-insertions-spots télé et radio
- 33 Acquisition logiciel

3. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour leur inscription dans la base de données et sur la liste des fournisseurs de l'Agence Nationale de la Météorologie, en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour les prestations recherchées.

Les candidats seront évalués sur la base des critères ci-après :

- être légalement constitué ;
- être d'un domaine d'activité indiqué par l'avis de manifestation d'intérêts ;
- disposer le cas échéant de l'agrément technique exigé pour le domaine d'activité concerné.

4. Il est demandé aux candidats de soumettre un dossier comprenant :

- une lettre de demande d'inscription dans la base de données et sur la liste des fournisseurs de l'ANAM au titre de l'année 2025, adressée au Directeur Général de l'ANAM ;
- une fiche de présentation du candidat faisant ressortir pour les entreprises notamment la raison sociale de l'entreprise, le numéro d'identification fiscale unique (IFU), l'adresse (numéro de téléphone, email, domiciliation) et les différents domaines d'activités du candidat ;
- une copie des agréments, actes de droits d'exclusivité de distribution détenus, pour les domaines d'activités concernés ;
- une copie de l'original du registre de commerce et de crédit mobilier (NB : il ne s'agit pas de l'extrait de registre de commerce) ;
- les preuves de références du candidat concernant l'exécution de marchés analogues pour chaque domaine d'activité (joindre les copies des pages de garde et de signature des marchés, les procès-verbaux de réception, attestations de bonne exécution ou les rapports de validation) pour les entreprises qui en disposent.

5. Aucune entreprise ou personne physique ne peut souscrire à plus de deux (02) domaines d'activités économiques ;

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires à l'adresse ci-dessous : Direction de l'Administration des Finances, de la Comptabilité et du Budget (DAFCB) de l'ANAM sise à Somgandé, Avenue du Président Jean-Baptiste OUEDRAOGO.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de transmission de courrier, l'ANAM ne peut être tenue responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les manifestations d'intérêt établies en langue française, en une (01) originale et une (01) copie, devront être déposées sous pli fermé au Secrétariat de la Direction de l'Administration des Finances, de la Comptabilité et du Budget (DAFCB) de l'ANAM, sis à Somgandé, Avenue du Président Jean Baptiste OUEDRAOGO. Tél : +226.25.35.60.32/39, au plus tard le **lundi 03 février 2025 à 09 heures 00.**

L'Agence Nationale de la Météorologie (ANAM) se réserve le droit d'apporter toute modification ultérieure ou de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent avis à manifestation d'intérêt.

La Personne Responsable des Marchés

Souleymane SORE

RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR L'AUDIT FINANCIER ET DE CONFORMITE EXTERNE DU COMPTE D'AFFECTION SPECIALE DU TRESOR/FONDS DE SOUTIEN AU DEVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT DE BASE (CAST/FSDEB), EXERCICES 2023 ET 2024.

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

N°2025-001/MEBAPLN/SG/DMP du 21/01/2025

Financement : Budget CAST, Exercice 2025

Montant prévisionnel : cinquante millions (50 000 000) de Francs CFA.

1. Dans le cadre de l'exécution du Budget CAST/FSDEB, Exercice 2025, du Ministère de l'Enseignement de Base, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales, le Directeur des Marchés Publics lance un avis à manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un cabinet dans le cadre de la réalisation d'un audit financier et de conformité externe du Compte d'Affectation Spéciale du Trésor/Fonds de Soutien au Développement de l'Enseignement de Base (CAST/FSDEB), exercices 2023 et 2024.

2. Les prestations se composent en lot unique : recrutement d'un cabinet pour l'audit financier et de conformité externe du Compte d'Affectation Spéciale du Trésor/Fonds de Soutien au Développement de l'Enseignement de Base (CAST/FSDEB), exercices 2023 et 2024.

La mission sera réalisée auprès des structures de gestion budgétaire et comptable du CAST/FSDEB au sein des Directions centrales du MEBAPLN et ses structures déconcentrées (dans les régions, les provinces), du ministère en charge des finances notamment la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGTCP), de la maîtrise d'ouvrage déléguée (MOD) et des structures autonomes partenaires du MEBAPLN (FONAENF). La mission concernera également les structures centrales et déconcentrées reversées au niveau du MESFPT et qui ont bénéficié des fonds du CAST/FSDEB en 2023 et en 2024. La trésorerie ministérielle mise en place au MEBAPLN en 2022, est la première interface avec l'auditeur en ce qui concerne le volet comptable.

Les entretiens et l'examen des pièces justificatives se feront sur place au sein des structures. Pour celles délocalisées en raison de la crise sécuritaire, la mission se fera dans les chefs-lieux des régions de repli. Il s'agit de Fada N'gourma, Kaya, Dédougou, Ouahigouya et Tenkodogo. Pour les localités dont l'accès n'est possible que par convoi, les structures concernées seront reçues à Ouagadougou.

3. Le consultant effectuera ses tâches, sous l'autorité du Maître d'ouvrage, conformément aux prescriptions qui figureront sur les TDR. Il est responsable vis-à-vis du Maître d'ouvrage de la bonne marche des prestations.

Plus spécifiquement, sur la base des informations demandées par les auditeurs et transmises dans les délais convenus avec les structures de gestion du CAST/FSDEB, les auditeurs devront :

- examiner les procédures de gestion administrative et financière en tenant compte du contexte national et du contexte spécifique du CAST/FSDEB ;
- examiner les états financiers du CAST/FSDEB ;
- vérifier la légalité, la régularité ainsi que la conformité des dépenses en accord avec les conditions spécifiques des textes règlementaires applicables, du protocole de financement commun, du manuel de procédures, des contrats et des paiements y afférents ;
- évaluer l'effectivité, l'efficacité et l'efficience des procédures, ainsi que la cohérence du système de contrôle interne ;
- évaluer l'environnement du contrôle interne du CAST/FSDEB, faire le suivi des recommandations des audits antérieurs et proposer des mesures spécifiques liées aux nouvelles recommandations pour le renforcement des dispositifs et des outils de gestion administrative et financière ;
- vérifier le respect des procédures de passation des marchés et s'assurer que les marchés ont été exécutés conformément aux prescriptions techniques et selon les normes prévues ;
- évaluer la prise en compte des recommandations et des réserves des audits précédents

4. A compter de la date de notification de l'ordre de service du contrat, le prestataire retenu dispose d'un délai de soixante-quinze (75) jours à partir du lancement de l'audit, pour mener à son terme les travaux demandés et produire les documents et rapports.

5. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services.

La mission d'audit sera constituée d'experts ayant une grande expérience dans leurs domaines respectifs et ayant déjà participé à des prestations similaires. Les profils des intervenants, en nombre et en qualité, seront attestés par leurs curriculum vitae et des référentiels d'interventions sur des domaines similaires aux prestations demandées.

Les principaux membres du personnel de la mission devraient inclure au moins :

- un Expert- Comptable diplômé, Directeur d'audit, avec une expérience souhaitée de 10 ans en matière d'audit financier, dont 5 ans sur des projets financés par des bailleurs extérieurs et sur des procédures de gestion des finances publiques ainsi que des normes ISSAI (« International Standards for Supreme Audit Institutions ») ;
- un chef de mission, avec un diplôme de niveau BAC+ 5 en audit et comptabilité ; et une expérience confirmée de 5 ans en audit financier. Il devra disposer d'une expérience avérée dans le domaine de la préparation et du suivi de l'exécution des budgets publics, centraux, déconcentrés et décentralisés (gestion budgétaire, comptable et financière, gestion de la trésorerie dans le cas des comptes spéciaux) et une excellente connaissance des normes de gestion des finances publiques ;
- un auditeur sénior ayant un diplôme de niveau BAC + 4 ayant une expérience confirmée de 3 ans sur des projets financés par des bailleurs en particulier, et justifiant des qualifications professionnelles appropriées. L'auditeur devra faire état d'un nombre significatif de missions d'audit des états financiers et de contrôle de conformité pour des programmes/projets financés par des partenaires du développement en Afrique auxquelles il a participé ;
- deux auditeurs juniors ayant au moins un diplôme niveau (BAC + 2 ou plus) en audit, comptabilité et ayant une expérience d'au moins 3 ans ;
- un spécialiste en passation des marchés de niveau BAC + 4 ou plus en ingénierie financière, économie, droit ou équivalent, justifiant d'une expérience d'au moins 3 ans dans le domaine de la passation des marchés pour des projet/programmes financés par des partenaires au développement ;
- Un spécialiste en management des organisations.

6. Les dossiers de manifestation d'intérêts devront comporter les documents suivants :

- Une lettre de manifestation d'intérêt adressée à Monsieur le Directeur des Marchés Publics du Ministère de l'Enseignement de Base, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues nationales (MEBAPLN) ;

Prestations intellectuelles

- Une présentation du cabinet y compris ses effectifs accompagnée d'une copie de son inscription à un Ordre national des experts comptables et de son registre de commerce ou de ses statuts ;
- Une Note de présentation des références de missions similaires (missions d'audit comptable et financier de projets/programmes financés par les bailleurs de fonds multilatéraux) faisant ressortir pour chaque mission les informations minimum suivantes : (i) l'intitulé de la mission y compris le nom du projet ; (ii) le nom du bailleur de fonds du projet ; (iii) le nom, l'adresse et les contacts du client ; (iv) la description sommaire de la mission et des services réalisés ; (v) le pays de réalisation de la mission ; (vi) l'année de réalisation y compris les dates de début et fin de la mission, (vii) le montant du contrat, (viii) la liste des experts-clés ayant réalisé la mission, et toute autre information pertinente sur la mission réalisée ;
- Les attestations de bonne exécution ou certificats attestant la bonne fin des prestations accompagnées des copies des pages de garde et de signature des contrats.

7. Une liste de trois (03) consultants les plus qualifiés et expérimentés seront retenus. Seuls ces derniers seront invités à remettre une proposition technique et financière. Les consultants dont les propositions techniques auront atteint le score minimal requis verront leurs propositions financières ouvertes et évaluées. Le consultant ayant la proposition évaluée la moins distante sera retenue pour la négociation et la signature du contrat.

Le Directeur des Marchés Publics du MEBAPLN invite les bureaux de Consultants éligibles à manifester leur intérêt en vue de fournir les services ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir des renseignements spécifiques démontrant qu'ils sont pleinement qualifiés pour réaliser les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des conditions comparables, disponibilité de compétences adéquates parmi leur personnel, etc.).

Les critères d'établissement de la liste restreinte sont :

Les références similaires dans le domaine de l'audit comptable et financier des projets et programmes financés par des bailleurs de fonds multilatéraux réalisés au cours des dix (10) dernières années. Les Personnels-clés ne feront pas l'objet d'évaluation au stade de l'établissement de la liste restreinte.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous : Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du MEBAPLN sis au RDC de l'immeuble Alice situé au côté sud de la SONATUR, sur l'avenue de l'Europe, téléphone : (+226) 25 33 54 84, de 7 heures 30 à 12 heures 30 et de 13 heures 00 à 16 heures 00 (lundi au jeudi) et de 7 heures 30 à 12 heures 30 et de 13 heures 30 à 16 heures 30 (vendredi).

9. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-après : Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du MEBAPLN sis au RDC de l'immeuble Alice situé au côté sud de la SONATUR, sur l'avenue de l'Europe, téléphone : (+226) 25 33 54 84, au plus tard le **mardi 11 février 2025 à 09 heures 00 TU** sous pli fermé. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des candidats qui souhaitent y assister.

Le Directeur des Marchés Publics

Nicolas SYAN

Chevalier de l'Ordre du Mérite de l'Economie et des Finances

MINISTERE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE ET DE LA MOBILITE

COMMUNIQUE RECTIFICATIF

N° 2025- 00001/MATM/SG/DMP

Le Directeur des marchés publics du Ministère de l'Administration Territoriale et de la Mobilité, président de la commission d'attribution des Marchés Publics porte à la connaissance des candidats, que suite à la publication de l'avis d'appel offre ouvert à commande n°2025-0001/MATM/SG/DMP du 30 décembre 2024 relatif à la fourniture des pauses-café-déjeuner et location de salles dans les différents ateliers au profit du MATM, paru dans le quotidien N°4048 du mardi 07 janvier 2025 à la page 13, que le Lot 1 : Fourniture de pauses café - déjeuner au profit de la Direction Générale des Transports Terrestres et Maritimes (DGTMM) dans la zone de Ouagadougou est annulé pour insuffisance de crédit.

*Le Directeur des Marchés Publics
Président de la CAM*

Abdoul BELEM



APPELS D'OFFRES

DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

- | | |
|--|-------------------|
| * Marchés de Fournitures et Services courants | P. 35 à 36 |
| * Marchés de Travaux | P. 37 à 38 |
| * Marchés de Prestations Intellectuelles | P. 39 à 59 |

Fournitures et Services courants

AGENCE MUNICIPALE DES GRANDS TRAVAUX

Fourniture, plantation et entretien des plants le long du drain de tanghin et dans les espaces de conservations.

Rectificatif du Quotidien N° 4061 du vendredi 24 janvier 2025, page 36 portant sur la date limote de dépôt des offres

**Avis de demande de prix
N°2025-001 /AMGT/DG/DPM/PADO du 20 janvier 2025
Financement : Banque Européen d'Investissement**

1. Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025, de l'Agence Municipale des Grands Travaux.

2. L'Agence Municipale des Grands Travaux lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation des prestations telles que décrites dans les Données particulières de la demande de prix. Les prestations seront financées sur les ressources indiquées dans les Données particulières de la demande de prix.

3. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés au Burkina Faso pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les Critères spécifiques additionnels sont: être du domaine d'activité et disposer sur place d'une pépinière ou d'un espace de production de plants.

4. Les Prestations se regroupent en un lot unique.

5. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : douze (12) mois dont trente (30) jours par commande.

6. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de Secrétariat de la Direction de passation des Marchés l'Agence Municipale des Grands Travaux (AMGT) sise Arrondissement n°4 (Tanghin), Rue des Poètes, 01 BP 1917 Ouagadougou 01/ Email : amgt.mairieouaga@gmail.com / Téléphone : +226 25 41 90 15/ 25 66 91 97 aux heures suivantes : de 7h30mn à 12h30mn et de 13h à 16h du lundi au jeudi ; de 7h30 mn à 12h30 mn et de 13h30 mn à 16h30 mn le vendredi.

7. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Direction de l'Administration, des Finances et de la Comptabilité de l'AMGT sis Arrondissement 4, Secteur 18, rue des Poètes, côté ouest- Mur mitoyen à la Mairie de l'Arrondissement 4 (ex - Arrondissement de Nongr- Maassom) ; 01 BP : 1719 Ouagadougou 01 ; Téléphone : +226 25 41 90 15 ou +226 25 66 91 97, E-mail : amgt.mairie@ouaga-amgt.bf. et moyennant paiement d'un montant non remboursable de cinquante mille (50 000) F CFA.

8. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

9. Les offres présentées en un (01) original et trois (3) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de deux millions cinq cent mille (2 500 000) F CFA devront parvenir ou être remises à l'adresse (indiquer l'adresse complète du lieu de réception), avant le **vendredi 31 janvier 2025 à 09 heures 00 minute**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

10. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

11. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

Le Directeur de la Passation des Marchés

Lenkora Drissa DEMBELE

REGION DU CENTRE

Acquisition de matériels informatiques au profit du Conseil régional du Centre, du Conseil régional de la jeunesse du Centre, du lycée professionnel régional du Centre et de l'université JKZ

Avis de demande de prix
N° 2025-002/RCEN/CRC/SG/PRM du 23/01/2025
Financement : Budget Conseil régional du Centre, Gestion 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics, Gestion 2025 du Conseil régional du Centre.

- 1• Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés du Conseil régional du Centre, lance une demande de prix ayant pour objet « Acquisition de matériels informatiques au profit du Conseil régional du Centre, du Conseil régional de la jeunesse du Centre, du lycée professionnel régional du Centre et de l'université JKZ ».
- 2• La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis à vis de l'administration.
L'acquisition se compose d'un (01) lot intitulé comme suit :Acquisition de matériels informatiques au profit du Conseil régional du Centre, du Conseil régional de la jeunesse du Centre, du lycée professionnel régional du Centre et de l'université JKZ.
- 3• Le délai d'exécution ne devrait pas excéder soixante (60) jours.
- 4• Les candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne Responsable des Marchés au premier étage, aile gauche, dernier bureau à gauche du Conseil régional du Centre à Ouagadougou sis à Ouaga2000, sur le même alignement que la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité publique.
- 5• Tout soumissionnaire éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Personne Responsable des Marchés au premier étage, aile gauche, dernier bureau à gauche du Conseil régional du Centre à Ouagadougou sis à Ouaga2000, sur le même alignement que la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité publique Tél : 70 76 06 11 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de cinquante milles (50 000) francs CFA pour le Lot Unique auprès de la Trésorerie régionale du Centre.
- 6• En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le candidat.
- 7• Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de Un million cinq cent mille (1 500 000) francs CFA devront parvenir ou être remises à la Personne Responsable des Marchés au premier étage, aile gauche, dernier bureau à gauche du Conseil régional du Centre à Ouagadougou sis à Ouaga2000, sur le même alignement que la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité publique Tél. 70 76 06 11 avant le **lundi 03 février 2025 à 09 heures 00 minute GMT**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des candidats qui souhaitent y assister.
- 8• Les offres sont placées dans une enveloppe fermée, adressées à la Personne Responsable des Marchés avec la mention dans un coin supérieur « offre pour Acquisition de matériels informatiques au profit du Conseil régional du Centre, du Conseil régional de la jeunesse du Centre, du lycée professionnel régional du Centre et de l'université JKZ », à n'ouvrir que par la Commission d'Attribution des Marchés.
- 9• Les candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.
- 10• Le montant prévisionnel est de : Cinquante-huit millions sept cent cinquante mille (58 750 000) F CFA TTC.

La Personne Responsable des Marchés
Président de la Commission d'Attribution des Marchés.

Aboubacar ZONGO

Réhabilitation d'un bâtiment à trois (03) salles de classe à l'école primaire publique du village de Moincé dans la Commune de Koubri

Avis de demande de prix
N°2025-01/RCEN/PKAD/CKBR/M/SG/PRM du 06/01/2025
Financement : ressources propres, Gestion 2025
Montant prévisionnel : 18 500 000 TTC

1. La commune de Koubri lance une demande de prix ayant pour objet tel que décrit dans les données particulières.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales ayant l'agrément B1 minimum dans le domaine du bâtiment pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux sont en lot unique dont l'objet est le suivant :

Lot unique : réhabilitation d'un bâtiment à trois (03) salles de classe à l'école primaire publique du village de Moincé dans la Commune de Koubri.

3-Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : quatre-vingt-dix (90) jours.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix à la Régie de recettes de la mairie de Koubri.

1. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix moyennant le paiement d'une somme non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA à la régie de recettes de la mairie de Koubri, sise à Koubri.

2. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être tenue pour responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le candidat.

7. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de :
- cinq cent cinquante-cinq mille (555 000) FCFA.

Ces offres devront parvenir ou être remises au secrétariat de la mairie de Koubri, avant le **lundi 03 février 2025 à 09 heures 00**.
L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être tenue pour responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

8. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

**La Personne Responsable des Marchés,
Président de la Commission Communale
d'Attribution des Marchés**

Somwaoga NOUGTARA
Secrétaire Administratif

REGION DU CENTRE

Construction d'une salle des fêtes à la nouvelle mairie de Koubri

Avis de demande de prix
N°2025-02/RCEN/PKAD/CKBR/M/SG/PRM du 06/01/2025
Financement : ressources propres, Gestion 2025
Montant prévisionnel : 123 500 000 TTC

1. La commune de Koubri lance une demande de prix ayant pour objet tel que décrit dans les données particulières.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales ayant l'agrément B1 minimum dans le domaine du bâtiment pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux sont en lot unique dont l'objet est le suivant :

Lot unique : travaux de construction d'une salle des fêtes à la nouvelle mairie de Koubri.

3-Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : cent cinquante (150) jours.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix à la Régie de recettes de la mairie de Koubri.

3. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix moyennant le paiement d'une somme non remboursable de cent cinquante mille (150 000) francs CFA à la régie de recettes de la mairie de Koubri, sise à Koubri.

4. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être tenue pour responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le candidat.

7. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de :

- trois millions sept cent cinq mille (3 705 000) FCFA.
Ces offres devront parvenir ou être remises au secrétariat de la mairie de Koubri, avant le **lundi 03 février 2025 à 09 heures 00.**

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être tenue pour responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

8. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

**La Personne Responsable des Marchés,
Président de la Commission Communale
d'Attribution des Marchés**

Somwaoga NOUGTARA
Secrétaire Administratif

REGION DU CENTRE

Construction de boutiques de rue dans la commune de Pabré

Avis de demande de prix
N°2025-01/CP/M/CAB/SMP du 10/01/2025
Source de financement : fonds propres, gestion 2025
Montant prévisionnel : Soixante-quatre millions neuf cent vingt-six mille huit cent quatre-vingt-dix (64 926 890) francs CFA TTC.

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025, de la commune de Pabré.

1. La commune de Pabré lance une demande de prix ayant pour objet travaux de construction de bâtiments commercial tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix. Les travaux seront financés sur fonds propres, gestion 2024

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées B1 au moins conformément aux données particulières de la demande de prix pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

3. Les travaux se décomposent en lot unique : Construction de boutiques de rue.

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder soixante (60) jours.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au secrétariat de la commune de Pabré. Tel :76 08 87 02/78 69 28 95.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de la commune de Pabré et moyennant paiement d'un montant non remboursable de soixante-quinze mille (75 000) francs CFA à la régie de recettes de la mairie.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de Un million six cent mille (1 600 000) francs CFA.

Les offres devront parvenir ou être remises au secrétariat de la Mairie de Pabré, le **lundi 03 février 2025 à 09 heures 00.** L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

Le Président de la Commission d'attribution des marchés

W. Alphonse TONDE

Constitution du répertoire de fournisseurs et prestataires de la commune de Lanfièra pour l'année 2025

Avis de manifestation d'intérêt
N°2025-001/RBMH/PSUR/C-LNF/PRM

Dans le cadre de l'exécution de son plan de passation des marchés (PPM 2025), la Personne Responsable des Marchés de la commune de Lanfièra lance un avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution de son répertoire des fournisseurs et prestataires pour l'année 2025.

L'objectif principal de cet avis de manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données composée de prestataires et fournisseurs que la Mairie pourra contacter dans le cadre des consultations restreintes pour la réalisation des travaux, la fourniture de biens et services et la réalisation des prestations de service.

La participation à la présente manifestation d'intérêts est ouverte aux personnes morales et physiques ne figurant pas sur la liste des prestataires défaillants ou exclus de la commande publique et qui sont en règle vis-à-vis de l'administration fiscale.

Peuvent soumissionner les personnes ou entreprises spécialisées dans les domaines suivants :

LOT 1 : FOURNITURES ET EQUIPEMENTS	
- Consommables informatiques ;	- Imprimées spécifiques ;
- Fourniture de bureau ;	- Eclairage solaire et électrique ; (joindre l'agrément)
- Fourniture de produits d'entretiens ;	- Matériels électroniques ; (joindre l'agrément)
- Divers imprimés administratifs ;Plants ;Autre sources d'énergie ;Recharges téléphoniques ; Fourniture de produits d'entretiens ;Imprimées spécifiques ;Divers imprimés administratifs ;	- Autres matériels et fournitures spécifiques ;
- Autres sources d'énergie ;	-
LOT 2 : PRESTATION DE SERVICES COURANTS	
- Entretien de véhicule à deux roues ;	
- Entretien et maintenance de matériels informatiques ; (joindre l'agrément)	
- Entretien de bâtiments ;	
- Entretien et réparation de matériels, outillages et mobiliers	
- Nettoyage ;	
- Restauration (pause-café et déjeuner)	
LOT 3 : TRAVAUX	
- Travaux de bâtiment (agrément B1) ;	
- Réalisation d'infrastructures hydrauliques (agrément technique Fn) ;	
- Suivi contrôle de travaux	

Les candidats intéressés sont invités à déposer leurs offres sous plis fermés portant uniquement la mention « avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données des fournisseurs et prestataires de la commune de Lanfièra » Elles doivent comporter les informations et pièces ci-après :

- une lettre de demande d'inscription sur la liste des candidats aux procédures de demandes de cotations adressée à Monsieur le Président de la Délégation Spéciale de la commune de Lanfièra ;
- Etre du domaine principal de soumission ;
- Etre légalement constitué (registre de commerce et du crédit mobilier, certificat de non faillite, N° IFU, une description détaillée de l'entreprise ;
- Une copie légalisée de l'agrément technique dans le domaine exigé s'il y a lieu ;
- Un contact téléphonique permanent.
- Pour les personnes physiques : une lettre de demande d'inscription sur la liste des candidats aux procédures de demandes de consultation de consultants adressée à Monsieur le Président de la Délégation Spéciale de la commune de Lanfièra ; une copie légalisée du diplôme en adéquation avec le sous-domaine ;
- un Curriculum Vitae (CV) détaillé, actualisé et signé du candidat.

Une commission siègera pour arrêter la liste des candidats par domaine.

Les candidats retenus seront consultés de manière rotative suivant l'existence de la procédure de demande de cotations ou de consultation de consultants dans le domaine choisi au cours de l'année 2025.

En cas de nécessité, la liste sera actualisée au cours de l'année 2025 et les nouveaux candidats retenus ne pourront être consultés que si ceux figurant sur la liste initiale ont tous été consultés.

Au cas où les nouveaux candidats sont retenus dans un domaine nouveau autre que les précédents, ils seront consultés sans attendre la fin de la rotation de la liste initiale.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne sera tenue responsable de la non réception de l'offre. La commune de Lanfièra se réserve le droit de ne donner suite à tout ou partie des manifestations d'intérêt à ce présent avis à manifestation d'intérêt.

Les candidats intéressés peuvent obtenir les informations complémentaires auprès de la Personne Responsable de Marchés de la Mairie de Lanfièra, téléphone : 76 90 49 12.

Les offres ou les pièces à compléter devront parvenir à la Personne Responsable des Marchés au plus tard le **lundi 03 février 2025 à 09 heures 00**.

Personne Responsable des Marchés

Cyrille Parfait YAMEOGO

Secrétaire Administratif

Médaille d'honneur des collectivités locales

Mise en place d'une base de données de fournisseurs/prestataires de biens et services dans le cadre de ses procédures de demande de cotations pour la pause-café et déjeuner dans le cadre des activités du Conseil Régional de la Boucle du Mouhoun

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET
N°2025-03/RBMH/CR/SG/PRM du 17 Décembre 2024,**

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités au titre de l'année 2025, le Conseil Régional de la Boucle du Mouhoun souhaite recevoir des candidatures pour la mise en place d'une base de données de fournisseurs/prestataires de biens et services dans le cadre de ses procédures de demande de cotations pour le gardiennage des propriétés du Conseil Régional de la Boucle du Mouhoun ci-après :

N° d'ordre Domaine

I) Autres Services

01 Pause-café et déjeuner dans le cadre des activités du Conseil Régional de la Boucle du Mouhoun

La participation à la présente manifestation d'intérêts est ouverte aux entreprises à jour vis-à-vis de l'Administration.

Le Conseil Régional de la Boucle du Mouhoun rappelle aux prestataires et fournisseurs qui ont déjà déposé des offres de service qu'ils ne sont pas dispensés de cette formalité, et devront produire un dossier composé de :

1. Une lettre de demande d'inscription adressée au Président de la Délégation Spéciale Régionale indiquant le domaine d'activités du candidat ;
2. Une présentation de l'entreprise indiquant notamment son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention choisi ;
3. Une description des moyens humains et matériels dont dispose l'entreprise ;
4. Une copie de l'autorisation d'exercé dans le domaine ;
5. Une copie du Registre de commerce et de crédit mobilier ;
6. Les preuves des expériences ou de réalisation.

Les entreprises éligibles et désirant prendre part à cette consultation doivent déposer leur dossier sous plis fermé avec la mention « Réponse à l'avis de constitution de la base de données de fournisseurs/prestataires ainsi que la précision du domaine concerné », au secrétariat général du Conseil Régional de la Boucle du Mouhoun sis au 1er étage immeuble R+1 du Conseil Régional, sur la route de Bobo-Dioulasso, BP : 120 Dédougou ; tél : 20 52 11 24 ou 63 73 89 21 tous les jours ouvrables de 08 heures à 15 heures au plus tard le **lundi 03 février 2025 à 09 heures 10 heures GMT.**

La Personne Responsable des Marchés

Laodou Claude Arnaud GOLANE

CONSTITUTION D'UNE BASE DE DONNEES DES PRESTATAIRES/FOURNISSEURS DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'ACTION HUMANITAIRE ET DE LA SOLIDARITE NATIONALE DU SOUROU (DPAHSN/SUR) AU TITRE DE L'EXERCICE BUDGETAIRE DE L'ANNEE 2025

DIRECTION PROVINCIALE DE L'ACTION HUMANITAIRE ET DE LA SOLIDARITE NATIONALE DU SOUROU (DPAHSN/SUR)

**Avis à manifestation d'intérêt
N°2025 – 002/MAHSN/RBMH/DRAHSN/DPAHSN-SUR du 08 janvier 2025**

1. Dans le cadre de l'exécution du Plan de Passation des Marchés (PPM) Exercice 2025, la Direction Provinciale de l'Action Humanitaire et de la Solidarité Nationale du Sourou (DPAHSN/SUR) lance un appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution de son répertoire des fournisseurs/prestataires pour l'exercice 2025.
2. L'objectif principal de cet appel à manifestation d'intérêts est de disposer d'une base de données de fournisseurs/prestataires que la DPAHSN/SUR pourra consulter de façon rotative dans le cadre de la demande de cotation pour la fourniture de biens et services et de la consultation de consultants pour la réalisation des travaux.
3. Peuvent soumissionner, les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension, et spécialisées dans au moins l'un des domaines ci-après :

a. les marchés publics de fournitures et d'équipements	b. les marchés publics de services courants
*acquisition de consommables et matérielles informatiques	*entretien et réparation de véhicules à quatre (04) roues
*acquisition d'unité de communication	*entretien et réparation de véhicules à deux (02) roues
*Acquisition de fourniture de bureau	*entretien et réparation de matériel informatique et péri-informatique
*acquisition de produit d'entretien	*nettoyage des locaux

4. Les candidats intéressés sont invités à déposer leurs offres sous pli ferme portant uniquement la mention <<Appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données des fournisseurs/prestataires/consultant 2025 de la DPAHSN/SUR>>
5. Les offres des candidats devront comporter les informations et pièces ci-après concernant le soumissionnaire :
- le domaine principal de soumission ; une description détaillée de l'entreprise ou le CV pour les personnes physiques ; une copie de l'extrait du registre de commerce pour les personnes morales ; l'agrément technique dans le domaine s'il y a lieu ; un contact téléphonique permanent.
6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès du gestionnaire de crédits à l'adresse ci-après :
Tel : 77 07 15 80/ 72 70 98 74
7. les offres devront être déposées au secrétariat de la DPAHSN/SUR au plus tard le **lundi 03 février 2025 à 09 heures 00 T.U.**
8. la DPAHSN/SUR se réserve le droit de ne donner suite à une quelconque offre reçue.

**Le Chef de Service Administratif et Financier
Président de la commission d'attribution des marchés**

BADOLO Y B Guy Modeste

Constitution d'une liste de candidats aux procédures de demandes de cotations et de consultation de consultants de la commune de Ouou au cours de l'année 2025

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°2025-001/RCAS/PCMO/COUO/PRM du 15 janvier 2025

1. La Commune de Ouou lance un avis à manifestation d'intérêt pour la constitution d'une liste de candidats aux procédures de demandes de cotations et de consultation de consultants au cours de l'année 2025.
2. La participation à la présente manifestation d'intérêts est ouverte aux personnes morales et physiques ne figurant pas sur la liste des prestataires défaillants ou exclus de la commande publique et qui sont en règle vis-à-vis de l'administration fiscale.
3. Les candidats désirant participer à la présente manifestation d'intérêt devront fournir un dossier comprenant les éléments selon les domaines ci-après :

N°	Domaines	Sous-domaines	Composition du dossier
1	Fournitures et équipements	Consommables informatiques	- l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation ; - une lettre de demande d'inscription sur la liste des candidats aux procédures de demandes de cotations adressée à Monsieur le Président de la Délégation Spéciale Communale de Ouou ; - une présentation de l'entreprise faisant ressortir l'adresse complète et la situation géographique ; - une copie légalisée de l'agrément technique, attestation ou autorisation pour les domaines qui exigent la possession d'un tel document.
		Produits d'entretien ménager	
		Fournitures de bureau	
		Cartes de recharge téléphoniques	
2	Services courants	Pièces de rechange pour entretien et réparation de véhicules à deux (02) roues	- l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation ; - une lettre de demande d'inscription sur la liste des candidats aux procédures de demandes de cotations adressée à Monsieur le Président de la Délégation Spéciale Communale de Ouou ; - une présentation de l'entreprise faisant ressortir l'adresse complète et la situation géographique ; - une copie légalisée de l'agrément technique, attestation ou autorisation pour les domaines qui exigent la possession d'un tel document.
		Maintenance et réparation de matériels informatiques	
		Pièces de rechange pour entretien et réparation de tracteurs agricoles	
		Pause-café et déjeuner pour les sessions et cérémonies	
		Nettoyage de la mairie	
3	Prestations intellectuelles	Suivi-contrôle des travaux de bâtiment	Pour les personnes morales : - l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation ; - une lettre de demande d'inscription sur la liste des candidats aux procédures de demandes de consultation de consultants adressée à Monsieur le Président de la Délégation Spéciale Communale de Ouou ; - une présentation de l'entreprise faisant ressortir l'adresse complète et la situation géographique ; - une copie légalisée de l'agrément technique, attestation ou autorisation pour les domaines qui exigent la possession d'un tel document ; Pour les personnes physiques : - l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation ; - une lettre de demande d'inscription sur la liste des candidats aux procédures de demandes de consultation de consultants adressée à Monsieur le Président de la Délégation Spéciale Communale de Ouou ; - une copie légalisée du diplôme en adéquation avec le sous-domaine ; - un Curriculum Vitae (CV) détaillé, actualisé et signé du candidat ; - une copie légalisée de l'agrément technique, attestation ou autorisation pour les domaines qui exigent la possession d'un tel document.
4	Travaux	Bâtiments	- l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation ; - une lettre de demande d'inscription sur la liste des candidats aux procédures de demandes de cotations adressée à Monsieur le Président de la Délégation Spéciale Communale de Ouou ; - une présentation de l'entreprise faisant ressortir l'adresse complète et la situation géographique ; - une copie légalisée de l'agrément technique, attestation ou autorisation pour les domaines qui exigent la possession d'un tel document ; - Une description des moyens humains et matériels dont dispose l'entreprise.

4. Les personnes morales ou physiques ayant déjà déposé une offre de services à la mairie de Ouou sont invitées à prendre part à la présente manifestation d'intérêt afin de fournir les informations et les pièces requises.

Prestations intellectuelles

1. Les manifestations d'intérêt rédigées en langue française dont un (01) original et deux (02) copies, sous pli fermé avec la mention « Réponse à l'avis à manifestation d'intérêt N°2025-001/RCAS/PCMO/COUO/PRM du 15 janvier 2025 pour la constitution d'une liste de candidats aux procédures de demandes de cotations et de consultation de consultants de la Commune de Ouo au cours de l'année 2025 », devra parvenir à la Personne responsable des marchés de Ouo, sise à la mairie de Ouo, téléphone 71 98 60 20, au plus tard le **lundi 03 février 2025 à 09 heures 00 T.U.**
2. Une commission siègera pour arrêter la liste des candidats par domaine.
3. Les candidats retenus seront consultés de manière rotative suivant la procédure de demande de cotations ou de consultation de consultants dans le domaine choisi au cours de l'année 2025.
4. En cas de nécessité, la liste sera actualisée au cours de l'année 2025 et les nouveaux candidats retenus ne pourront être consultés que si ceux figurant sur la liste initiale ont tous été consultés.
5. Au cas où les nouveaux candidats sont retenus dans un domaine nouveau autre que les précédents, ils seront consultés sans attendre la fin de la rotation de la liste initiale.
6. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne sera pas responsable de la non réception de l'offre.
7. La commune de Ouo se réserve le droit de ne donner suite à tout ou partie des manifestations d'intérêt à ce présent avis à manifestation d'intérêt.

La Personne Responsable des Marchés

Padoro KONATE
Secrétaire Administratif

Constitution de son répertoire de fournisseurs et prestataires pour l'année 2025

TRIBUNAL DE COMMERCE DE OUAGADOUGOU

**Avis de manifestation d'intérêt
N°2025-005/ MJDHRI/CA-O/TC-O/GREFFE**

Dans le cadre de l'exécution de son plan de passation des marchés (PPM 2025), le Tribunal de commerce de Ouagadougou lance un avis à manifestation d'intérêt- en vue de la constitution de son répertoire des fournisseurs et prestataires pour l'année 2025.

L'objectif principal de cet avis de manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données des prestataires et fournisseurs que le Tribunal de commerce de Ouagadougou pourra contacter dans le cadre des consultations restreintes pour la réalisation des travaux, la fourniture de biens et services et la réalisation des prestations de service.

Peuvent soumissionner les personnes ou entreprises spécialisées dans les domaines suivants :

- Acquisition de fournitures de bureau ;
- Abonnement journaux et revues ;
- Acquisition de produits d'entretien ;
- Acquisition de produits pour informatique et péri-informatique ;
- Travaux de plomberie sanitaire ;
- Travaux d'électricité ;
- Entretien et maintenance de bâtiments intérieurs-extérieurs ;
- Entretien et maintenance de climatiseurs ;
- Entretien et maintenance de photocopieurs ;
- Entretien et maintenance de matériel informatique

Les candidats intéressés sont invités à déposer leurs offres sous plis fermés portant uniquement la mention « avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données des fournisseurs et prestataires du Tribunal de commerce de Ouagadougou ». Elles doivent comporter les informations et pièces ci-après :

- La nature de la fourniture ou prestation ;
- Une description détaillée de l'entreprise ;
- Une copie de l'Extrait du registre de commerce ;
- L'agrément technique dans le domaine s'il y a lieu ;
- Un contact téléphonique permanent.

Les candidats intéressés peuvent obtenir les informations complémentaires auprès du secrétariat du Greffier en chef, chef de greffe du Tribunal de commerce sis à la ZAD/Ouagadougou.

Les candidatures devront être soumises à l'adresse ci-dessus indiquée au plus tard **cinq (5) jours à compter de la publication dudit avis**.

Le Tribunal de commerce de Ouagadougou se réserve le droit de ne donner suite à une quelconque offre reçue.

Le Greffier en chef, chef de greffe

Maître GUIRO/SANKARA S. Rasimata

**REPERTOIRE DE FOURNISSEURS ET DE PRESTATAIRES DE L'ANNEE 2025 DU TRIBUNAL
DU TRAVAIL DE OUAGADOUGOU**

TRIBUNAL DU TRAVAIL DE OUAGADOUGOU

**AVIS DE MANIFESTATION D'INTERET
N°2025-01/TTO/CAB-GC**

Dans le cadre de l'exécution de son plan de passation des marchés (PPM 2025), le Tribunal du travail de Ouagadougou lance un avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution de son répertoire de fournisseurs et prestataires pour l'année 2025.

L'objectif principal de cet avis de manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données composée de prestataires/fournisseurs que le Tribunal pourrait contacter dans le cadre de ces consultations restreintes pour la réalisation des travaux, la fourniture des biens et services et la réalisation des prestations de service.

Peuvent soumissionner les personnes physiques ou morales spécialisées dans au moins dans l'un des domaines suivants:

- Acquisition de fournitures de bureau et de produits d'entretien
- Entretien et maintenance de tous matériels informatiques et péri-informatiques
- Entretien et maintenance de tout matériel de transport
- Abonnement journaux
- Entretien et maintenance de climatiseurs et de bâtiments extérieurs-intérieurs
- Travaux de plomberie et de Travaux d'électricité
- Acquisition de produits informatiques et péri-informatiques

Les candidats intéressés sont invités à déposer leurs offres sous plis fermés portant uniquement la mention « avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données des fournisseurs et prestataires du Tribunal du Travail de Ouagadougou »

Elles doivent comporter les informations et pièces ci-après:

- Le domaine principal de soumission
- Une description détaillée de l'entreprise
- Une copie de l'extrait du registre du commerce et du crédit mobilier pour les personnes morale
- L'agrément technique dans le domaine s'il y a lieu
- Un contact téléphonique permanent

Les offres sont recues tous les jours ouvrables de 9h30 à 16h au secrétariat du greffier en chef du Tribunal du Travail de Ouagadougou sis au centre-ville.

NB: les Offres doivent être déposées dans le délai de cinq (05) jours à compter de la publication dudit avis. Passé ce délai, aucune offre ne sera plus réceptionnée.

Le Tribunal du Travail de Ouagadougou se réserve le droit de ne donner suite à une quelconque offre recue.

La Présidente de la Commission d'attribution des marchés

Maître OUEDRAOGO/KANSONON Y. Claire

Liste des Fournisseurs/ Prestataires à constituer pour les demandes de cotations de la Direction Provinciale de l'Action Humanitaire et de la Solidarité Nationale du Bam

Avis d'appel à manifestation d'intérêt N°2025-001/MAHSN/RCNR/DRCN/DPBM/SAF du 20 janvier 2025

1. Dans le cadre de l'exécution du Plan de Passation des Marchés publics (PPM) exercice 2025, la Direction Provinciale de l'Action Humanitaire et de la Solidarité Nationale du Bam (DPAHSN/Bam) lance un appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution de son répertoire de fournisseurs et prestataires pour l'année 2025.

2. L'objectif principal de cet appel à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données composée de Fournisseurs/Prestataires que la Direction pourra contacter dans le cadre des demandes de cotation pour l'acquisition de biens et services.

3. Peuvent soumissionner, les personnes physiques ou morales ne figurant pas sur la liste des fournisseurs défaillants et spécialisées dans les domaines ci-après :

Fournitures et équipements

1. Fournitures de matériels de bureau ;
2. Produits d'entretiens ;
3. Consommables informatiques ;
4. Acquisition de produits informatiques et péri-informatiques
5. Matériels spécifiques et péri-informatiques ;
6. Pièces de rechange moto.

Prestations de service

- 1- Prestation de pause-café et déjeuner ;
- 2- Entretien et maintenance véhicule à 4 roues
- 3- Réfection circuit-Eau-électricité.

4. Les candidats intéressés sont invités à déposer leurs manifestations d'intérêt sous pli fermé portant uniquement la mention « appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une liste des fournisseurs/prestataires pour les demandes de cotation. »

5. les dossiers des candidats devront comporter les informations et pièces ci-après :

- une lettre de manifestation d'intérêt précisant le numéro et le domaine pour lequel le candidat manifeste son intérêt ;
- le domaine principal des activités ;
- une présentation de l'entreprise ou le CV pour les personnes physiques ;
- une copie de l'extrait du registre de commerce (RCCM) pour les personnes morales ;
- l'agrément technique dans le domaine s'il y a lieu ;
- un contact téléphonique permanent.

6. Les entreprises ayant déposé une offre de services auprès de la Direction sont invitées à participer à la présente manifestation d'intérêt afin de fournir les informations et pièces requises.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès du Gestionnaire de la DPAHSN/Bam. Contacts : 76 24 24 36/70 05 72 96 aux heures suivantes : 7h30 mn TU à 12h30 mn et de 13h 00 mn à 16 h 00 mn TU.

8. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées au Secrétariat de la Direction au plus tard **lundi 03 février 2025 à 09 heures 00**. Une commission siégera pour arrêter la liste des prestataires par domaine en se basant sur le domaine d'activités inscrit dans le RCCM ou l'agrément technique.

Une commission siégera pour arrêter la liste des prestataires par domaine en se basant sur le domaine d'activités inscrit dans le RCCM ou l'agrément technique.

9. La DPAHSN/Bam se réserve le droit de ne donner suite à tout ou partie des manifestations d'intérêt reçues.

La Directrice Provinciale

Zoénabou OUEDRAOGO
Conseillère en Promotion du Genre

Liste des Fournisseurs/ Prestataires à constituer pour les demandes de cotations de la Direction Provinciale de l'Enseignement Secondaire de la Formation Professionnelle et Technique du Bam (DPESFPT/Bam)

DIRECTION REGIONALE DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE DU CENTRE NORD

Avis d'appel à manifestation d'intérêt
N°2025-001/MESFPT/SG/DRESFPT-CN/DPESFPT-BAM du 21 janvier 2025

1. Dans le cadre de l'exécution du Plan de Passation des Marchés publics (PPM) exercice 2025, la Direction Provinciale de l'Enseignement Secondaire de la Formation Professionnelle et Technique du Bam (DPESFPT/BAM) lance un appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution de son répertoire de fournisseurs et prestataires pour l'année 2025.

2. L'objectif principal de cet appel à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données composée de Fournisseurs / Prestataires que la DPESFPT/BAM pourra contacter dans le cadre des demandes de cotation pour l'acquisition de biens et services.

3. Peuvent soumissionner, les personnes physiques ou morales ne figurant pas sur la liste des fournisseurs défaillants et spécialisées dans les domaines ci-après.

Fournitures et équipements

1. Fournitures de bureau ;
2. Fournitures de kits (fournitures) ;
3. Fournitures de matériel et mobilier de bureau ;
4. Fournitures de matériels informatiques (agrément exigé) ;
5. Fourniture de connexion au WIFI (abonnement à la connexion WIFI) ;
6. Fourniture de produits informatiques et péri-informatiques (agrément exigé) ;
7. Fournitures de produits d'entretien et de nettoyage.

Prestations de service

- 1- Entretien et maintenance de véhicules à deux roues (agrément exigé) ;
- 2- Entretien et maintenance de véhicule à quatre roues (agrément exigé) ;
- 3- Entretien et maintenance de matériels informatiques et péri-informatiques (agrément exigé) ;
- 4- Entretien et maintenance de matériel et mobilier ;
- 5- Prestation de pause-café et de pause déjeuner ;
- 6- Location de salles et de matériel ;
- 7- Prestation de gardiennage des locaux ;
- 8- Prestation de nettoyage des locaux.

4. Les candidats intéressés sont invités à déposer leurs manifestations d'intérêt sous pli fermé portant uniquement la mention « appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une liste des fournisseurs/prestataires pour les demandes de cotation. »

5. Les dossiers des candidats devront comporter les informations et pièces ci-après :
- une lettre de manifestation d'intérêt précisant le numéro et le domaine pour lequel le candidat manifeste son intérêt ;
- le domaine principal des activités ;
- une présentation de l'entreprise ;
- une copie de l'extrait du registre de commerce (RCCM) pour les personnes morales ;
- l'agrément technique dans le domaine s'il y a lieu ;
- un contact téléphonique permanent.

6. Les entreprises ayant déposé une offre de services auprès de la DPESFPT du Bam sont invitées à participer à la présente manifestation d'intérêt afin de fournir les informations et pièces requises.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès du Chef de Service de Gestion des Ressources Financières et Matérielles de la DPESFPT du Bam, sise au sein du Lycée Municipal de Kongoussi, sur la route de Loulouka, contacts : 71 29 88 51 / 76 16 62 13 aux heures suivantes : 7h30 mn TU à 12h30 mn et de 13h 00 mn à 16 h 00 mn TU.

8. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-dessus indiquée au plus tard le **lundi 03 février 2025 à 09 heures 00**. Une commission siègera pour arrêter la liste des prestataires par domaine en se basant sur le domaine d'activités inscrit dans le RCCM ou l'agrément technique.

9. La DPESFPT-BAM se réserve le droit de ne donner suite à tout ou partie des manifestations d'intérêt reçues.

Le Directeur Provincial

Hamadé TINTO

Inspecteur de l'Enseignement Secondaire
Chevalier de l'Ordre des Etalons

Constitution d'une liste de candidats aux procédures de demandes de cotations et de consultation de consultants au cours de l'année 2025

**Avis à manifestation d'intérêt
N°2025-001/RCNR/PBAM/CKGS/M/PRCP du 20 janvier 2025**

- 1- Le présent avis à manifestation d'intérêt fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés de la Commune de Kongoussi, gestion 2025 ;
- 2- La commune de Kongoussi lance le présent avis à manifestation d'intérêt pour la constitution d'une liste de candidats aux procédures de demandes de cotations et de consultation de consultants au cours de l'année 2025 ;
- 3- La participation à la présente manifestation d'intérêt est ouverte aux personnes physiques et morales ne figurant sur la liste des prestataires défaillants ou exclus de la commande publique et qui sont en règle vis-à-vis de l'administration fiscale ;
- 4- Les candidats désirant participer à la présente manifestation d'intérêt devront fournir un dossier comprenant les éléments ci-après au regard du domaine ;

N°	Domaine	Nature de la prestation	Composition du dossier
01	Service courant	-Réparation et service courant	<ul style="list-style-type: none"> - Extrait du registre et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation ; - Numéro IFU ; - Une lettre de demande d'inscription sur la liste des candidats aux procédures de demandes de cotations et de consultation des consultants adressée au Président de la Délégation de la Commune de Kongoussi ; - Une présentation de l'entreprise faisant ressortir l'adresse complète et la situation géographique du candidat ; - Une copie légalisée de l'agrément technique dans le domaine s'il y a lieu.
02	Fournitures et équipements	-Acquisition et fournitures équipements divers.	<ul style="list-style-type: none"> - Extrait du registre et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation ; - Numéro IFU ; - Une lettre de demande d'inscription sur la liste des candidats aux procédures de demandes de consultation des consultants adressée au Président de la Délégation de la Commune de Kongoussi ; - Une présentation de l'entreprise faisant ressortir l'adresse complète et la situation géographique du candidat ; - Une copie de l'agrément et/ou l'attestation d'inscription à l'ordre dans le domaine si le candidat en possède
03	Prestations intellectuelles	-Prestations intellectuelles, consultation de consultants	<p>Personne morale :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Extrait du registre et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation ; - Numéro IFU ; - Une lettre de demande d'inscription sur la liste des candidats aux procédures de demandes de consultation des consultants adressée au Président de la Délégation de la Commune de Kongoussi ; - Une présentation de l'entreprise faisant ressortir l'adresse complète et la situation géographique du candidat ; - Une copie de l'agrément et/ou l'attestation d'inscription à l'ordre dans le domaine si le candidat en possède <p>Personne physique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une lettre de demande d'inscription sur la liste des candidats aux procédures de demandes de consultation des consultants adressée au Président de la Délégation de la Commune de Kongoussi ; - Une copie du diplôme en adéquation avec le sous domaine ; - Un curriculum vitae (CV)détaillé, actualisé et signé du candidat.
04	Travaux	- Travaux divers	<ul style="list-style-type: none"> - Extrait du registre et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation ; - Copie du numéro IFU ; - Une lettre de demande d'inscription sur la liste des candidats aux procédures de demandes de consultation des consultants adressée au Président de la Délégation de la Commune de Kongoussi ; - Une présentation de l'entreprise faisant ressortir l'adresse complète et la situation géographique du candidat ; - Une copie légalisée de l'agrément technique dans le domaine s'il y a lieu

Prestations intellectuelles

- 6- Les manifestations d'intérêt rédigées en langue française dont un (01) original et deux copies, sous pli fermé avec la mention « réponse à l'avis à manifestation d'intérêt N°2025-001/RCNR/PBAM/CKGS/M/PRCP du 20 janvier 2025 pour la constitution d'une liste de candidats aux procédures de demandes de cotations et de consultation de consultants de la Commune de Kongoussi au cours de l'année 2025, devra parvenir à la Personne Responsable des Marchés de la Mairie de Kongoussi, tous les jours ouvrables de 7 heures 30 mn à 12 heures 30 mn et de 13 heures 30 mn à 16 heures 30 mn et de 13 heures 30 mn à 16 heures 30 mn Tél : 70147586 au plus tard le **lundi 03 février 2025 à 09 heures 00.**
- 7- Une commission siégera pour arrêter la liste des candidats par domaine ;
- 8- Les candidats retenus seront consultés de manière rotative suivant l'existence de la procédure de demande de cotations ou de consultation de consultants dans le domaine choisi au cours de l'année 2025 ;
- 9- En cas de nécessité, la liste sera actualisée au cours de l'année 2025 et les nouveaux candidats retenus ne pourront être consultés que si ceux figurant sur la liste initiale ont tous été consultés ;
- 10- Au cas où les nouveaux candidats sont retenus dans un domaine nouveau autre que les précédents, ils seront consultés sans attendre la fin de la rotation de la liste initiale ;
- 11- En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne sera pas responsable de la non réception de l'offre ;
- 12- La commune de Kongoussi se réserve le droit de ne donner suite à tout ou partie des manifestations d'intérêt à ce présent avis à manifestation d'intérêt.

Le président de la Commission d'Attribution des Marchés

Vincent de Paul OUEDRAOGO
Techniciens Supérieur en Maîtrise d'Ouvrages Publics

Constitution d'une base de données de fournisseurs et prestataires au profit de la Délégation Régionale de l'Ouest du Conseil Supérieur de la Communication (DRO/CSC) à consulter pour les demandes de cotation

Délégation Régionale de l'Ouest du Conseil Supérieur de la Communication (DRO/CSC)

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET
N°2025-001/CSC/SG/DRO/ks du 15 janvier 2025
Financement : Budget de l'Etat, exercice 2025**

1. Dans le cadre de l'exécution du Plan de Passation des Marchés (PPM) exercice 2025, la Délégation Régionale de l'Ouest du Conseil Supérieur de la Communication (DRO/CSC) lance un avis à manifestation d'intérêt en vues de constituer un répertoire de fournisseurs / prestataires à consulter dans le cadre des procédures de demande de cotation au titre de l'année 2025.

2. Cet appel à manifestation d'intérêt fait suite à l'application de l'article 72 du décret n°2023-0273/PRES-TRANS/PM/MEFP du 21/03/2023 modification du décret n°2017-049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédure passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de services publics.

3. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension, en règle vis-à-vis de l'administration et spécialisées dans les domaines d'activité de FOURNITURES ET EQUIPEMENTS et de PRESTATIONS DE SERVICES, conformément au tableau ci-après :

N° Objet de la cotation

- | | |
|----|--|
| 1 | Achat de fournitures de bureau |
| 2 | Achat de consommables informatiques |
| 3 | Achat de produits d'entretien |
| 4 | Autres Achats de biens |
| 5 | Entretien de bâtiments autres intérieur-extérieur |
| 6 | Entretien et maintenance de climatiseurs |
| 7 | Entretien et maintenance de groupe électrogène |
| 8 | Entretien et maintenance de véhicules à quatre roues |
| 9 | Entretien et maintenance de matériel informatique et péri-informati ques |
| 10 | Entretien et maintenance de photocopieur |
| 11 | Nettoyage de bâtiments |

4. Les candidats intéressés sont invités à déposer leur manifestation d'intérêt sous pli fermé portant uniquement la mention « Appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données des fournisseurs et prestataires à consulter pour les demandes de cotation de la DRO/CSC, au titre de l'année 2025.

5. Le dossier à manifestation d'intérêt devra comporter les informations et pièces ci-après :

- Une lettre de manifestation d'intérêt précisant l'adresse complète (Numéro de téléphone WhatsApp, boîte postale, E-mail, etc.) le domaine et l'activité pour lequel le candidat souscrit ;
- Une copie de l'extrait du registre du commerce ;
- Une attestation de situation fiscale ;
- Les preuves de l'expérience ou de réalisation ;
- Un agrément technique s'il y a lieu.

6. Les entreprises ayant déjà déposé une offre de service auprès de la DRO/CSC sont invités à participer à la présente manifestation d'intérêt afin de fournir les informations et pièces requises.

NB : Les candidats ne peuvent pas soumissionner pour plus de trois (03) items.

7. Les offres devront parvenir ou être remises au Service Administratif et Financier (SAF) de la DRO/CSC sise au secteur N°22 de Bobo-Dioulasso Tél : 70 72 52 50 // 76 58 47 47 au plus tard le **lundi 03 février 2025 à 09 heures 00 T.U.** Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

8. La liste des prestataires / fournisseurs sera constituée sur la base des activités principales des candidats.

9. La DRO/CSC se réserve le droit de ne donner suite à tout ou partie des manifestations d'intérêt reçues.

Le Délégué Régional

M Évariste BATIONO

Constitution d'une base de données de fournisseurs / prestataires de la DRESFPT – COS pour l'année 2025

DIRECTION REGIONALE DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE DU CENTRE OUEST (DRESFPT - COS)

**Avis d'appel à manifestation d'intérêt
N°2025-001/MESFPT/RCOS/DRESFPT - COS du 17 janvier 2025**

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités au titre l'année 2025, la Direction Régionale de l'Enseignement secondaire, de la Formation professionnelle et technique du Centre Ouest (DRESFPT – COS) souhaite recevoir des candidatures pour la mise en place d'une base de données de fournisseurs / prestataires de biens et services dans le cadre de ses procédures de demande de cotation pour les domaines ci – après :

Numéro du lot Domaines

I) Fournitures et équipements

- Lot 1 Fournitures de bureau
- Lot 2 Consommables informatiques
- Lot 3 Mobilier et matériel de logement et de bureau
- Lot 4 Matériel et outillages techniques
- Lot 5 Matériel et fournitures spécifiques
- Lot 6 Matériel informatique
- Lot 7 Matériel de transport de service et de fonction
- Lot 8 Produits d'entretien
- Lot 9 Acquisition de kits pour les conférences

II) Prestation de service

- Lot 10 Nettoyage de bâtiment
- Lot 11 Entretien et maintenance de véhicules à quatre (04) roues
- Lot 12 Entretien et maintenance de climatiseurs
- Lot 13 Entretien et maintenance du matériel informatique et péri – informatique
- Lot 14 Entretien et maintenance de photocopieurs
- Lot 15 Fourniture de pause – café
- Lot 16 Entretien et réparation de bâtiment
- Lot 17 Entretien et maintenance plomberie sanitaire
- Lot 18 Location de salles

La participation à la présente manifestation d'intérêt est ouverte aux entreprises à jour vis-à-vis de l'Administration.

La DRESFPT – COS rappelle aux prestataires et fournisseurs qui ont déjà déposé des offres de service qu'ils ne sont pas dispensés de cette formalité, et devront produire un dossier complet composé de :

- 1- Une lettre de demande d'inscription adressée au Directeur régional de l'Enseignement secondaire, de la Formation professionnelle et technique du Centre Ouest indiquant le lot et le domaine d'activités du candidat ;
- 2- Une présentation de l'entreprise indiquant notamment son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention ;
- 3- Une description des moyens humains et matériels dont dispose l'entreprise ;
- 4- Une copie de l'agrément, attestation ou autorisation pour les domaines qui exigent la possession d'un tel document ;
- 5- Une copie du registre de commerce et de crédit mobilier ;
- 6- Les preuves des expériences ou de réalisation.

Les entreprises éligibles et désirant prendre part à cette consultation doivent déposer leur dossier sous plis fermé avec la mention « Réponse à l'avis de constitution de la base de données de fournisseurs / prestataires ainsi que la précision du lot concerné » au secrétariat de la DRESFPT – COS sis au secteur n°8 de Koudougou, côté Est du mur de l'Université Norbert ZONGO et côté Ouest du camp des sapeurs-pompiers; tel : 01 73 29 30 au plus tard le **lundi 03 février 2025 à 09 heures 00 TU.**

Le Directeur Régional

Bienzi Didier PARE
Inspecteur de l'Enseignement Secondaire
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

Constitution d'une base de données de fournisseurs / prestataires de la DRUH-COS pour l'année 2025

DIRECTION REGIONALE DE L'URBANISME ET DE L'HABITAT DU CENTRE OUEST (DRUAFH-COS)

**Avis d'appel à manifestation d'intérêt
N°2025-001/MUH/RCOS/DRUH-COS du 20 janvier 2025**

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités au titre l'année 2025, la Direction Régionale de l'Urbanisme et de l'Habitat du Centre-Ouest (DRUH-COS) souhaite recevoir des candidatures pour la mise en place d'une base de données de fournisseurs / prestataires de biens et services dans le cadre de ses procédures de demande de cotation pour les domaines ci – après :

Numéro du lot Domaines

I) Fournitures et équipements

- Lot 1 Fournitures de bureau et de consommables informatiques
- Lot 2 Produits d'entretien et de nettoyage
- Lot 3 Acquisition de matériel spécifique de chantier
- Lot 4 Acquisition de matériel de chantier

II) Prestation de service

- Lot 5 Entretien et maintenance de véhicules à quatre (02) roues
- Lot 6 Entretien et maintenance de climatiseurs
- Lot 7 Entretien et maintenance du matériel informatique et péri – informatique
- Lot 8 Entretien et maintenance de photocopieurs
- Lot 9 Fourniture de pause – café renforcée
- Lot 10 Entretien et maintenance de véhicules à quatre (04) roues
- Lot 11 Entretien et maintenance de mobiliers de bureau

La participation à la présente manifestation d'intérêt est ouverte aux entreprises à jour vis-à-vis de l'Administration.

La DRUH-COS rappelle aux prestataires et fournisseurs qui ont déjà déposé des offres de service qu'ils ne sont pas dispensés de cette formalité, et devront produire un dossier complet composé de :

- 1- Une lettre de demande d'inscription adressée au Directeur Régionale de l'Urbanisme, des Affaires Foncières et de l'Habitat du Centre-Ouest indiquant le lot et le domaine d'activités du candidat ;
- 2- Une présentation de l'entreprise indiquant notamment son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention ;
- 3- Une description des moyens humains et matériels dont dispose l'entreprise ;
- 4- Une copie de l'agrément, attestation ou autorisation pour les domaines qui exigent la possession d'un tel document ;
- 5- Une copie du registre de commerce ;
- 6- Les preuves des expériences ou de réalisation.
- 7- Une Attestation de non faillite
- 8- Un contact téléphonique permanent

Les entreprises éligibles et désirant prendre part à cette consultation doivent déposer leur dossier sous plis fermé avec la mention « Réponse à l'avis de constitution de la base de données de fournisseurs / prestataires ainsi que la précision du lot concerné » au Service Administratif et Financier de la DRUH-COS sis à l'hôtel administratif de Koudougou au deuxième étage ; tel : 78312154 au plus tard le **lundi 03 février 2025 à 09 heures 00 TU.**

Le Chef de Service Administratif et Financier

Souleymane COMPAORE
Chevalier de l'Ordre du Mérite

Constitution d'une base de données de fournisseurs/prestataires de la mairie de Fo pour l'année 2025.

**Avis de manifestation d'intérêt
N°2025/01/RHBS/PHUE/C-FO**

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités au titre de l'année 2025, la mairie de Fo souhaite recevoir des candidatures pour la mise en place d'une base de données de fournisseurs/prestataires de biens et services dans le cadre de ses procédures de demande de cotations et de consultation de consultants pour les domaines suivants :

Numéro du lot Domaines

I. Fournitures, équipements et services courants

- Lot1 Acquisition de matériel et outillage médical au profit du CSPS de Fo
- Lot2 Achat de produits et consommables informatiques au profit de la mairie de Fo
- Lot3 Acquisition de matériel informatique au profit de la commune de Fo
- Lot4 Acquisition de matériel et outillages scolaires au profit des lycées et collèges de la commune de Fo
- Lot5 Achat de fournitures de bureau au profit de la mairie de Fo
- Lot6 Acquisition de matériel et mobilier de bureau au profit de commune de Fo
- Lot7 Frais de photocopies et reliures des documents administratifs au profit de la mairie de Fo
- Lot8 Entretien et réparation de matériels informatiques de la mairie de Fo
- Lot9 Entretien et réparation de matériels de transport au profit de la mairie
- Lot10 Pause-café et déjeuner des sessions de la délégation spéciale
- Lot11 Acquisition d'autres sources d'énergie au profit des CSPS de la commune de Fo
- Lot12 Entretien de bâtiment au profit des CSPS de la commune de Fo
- Lot13 Impression de valeurs inactives au profit de la commune de Fo

II. Travaux

- Lot14 Electrification solaire au profit de la commune de Fo.
- Lot15 Réhabilitation de bâtiment au profit de la commune de Fo

La participation à la présente manifestation d'intérêt est ouverte aux entreprises à jour vis-à-vis de l'Administration.

La mairie de Fo rappelle aux fournisseurs et prestataires qui ont déjà déposé des offres de service qu'ils ne sont pas dispensés de cette formalité et devront produire un dossier composé de :

1. Une lettre de demande d'inscription adressée au Président de la délégation spéciale de Fo, indiquant le lot et le domaine d'activités du candidat;
2. Une présentation de l'entreprise indiquant notamment son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention choisi,
3. Une description des moyens humains et matériels dont dispose l'entreprise ;
4. Une copie de l'agrément, attestation ou autorisation pour les domaines qui exigent la possession d'un tel document;
5. Une copie du registre de commerce et de crédit immobilier;
6. Les preuves des expériences ou de réalisation.

Les entreprises éligibles et désirant prendre part à cette consultation doivent déposer leur dossiers sous pli fermé avec la mention « réponse à l'avis à manifestation d'intérêt », au secrétariat de la Mairie de Fo au plus tard le **lundi 03 février 2025 à 09 heures 00 GMT.**

**Président de la Commission
Communale d'attribution des marchés**

Tiéba TRAORE
Secrétaire Administratif

Actualisation du plan communal de développement de la commune de Bobo-Dioulasso

**Avis à manifestation d'intérêt
n° 2025-01/CBDLS/M/CAB/DMP/SCP du 21 janvier 2025
Financement : Budget communal, gestion 2025.**

Cet avis La présente sollicitation à manifestations d'intérêt fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics, gestion 2025 de la commune de Bobo-Dioulasso.

1. La Commune de Bobo-Dioulasso lance une manifestation d'intérêt ayant pour objet l'actualisation du plan communal de développement de la commune de Bobo-Dioulasso, tels que décrit dans les termes de référence.
2. Les firmes de consultants intéressées sont invitées à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'elles sont qualifiées pour exécuter les services.
3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder trois (3) mois.
4. Le budget prévisionnel est de vingt millions (20 000 000) F CFA toutes taxes comprises.
5. Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux dispositions du décret N° 2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 Décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics. Les candidats seront évalués sur la base des critères ci-après :
 - la nature des activités de la firme de consultants (5 points) ;
 - l'organisation technique et managériale de la firme de consultants (5 points) ;
 - le nombre d'étude similaire réalisée par la firme de consultants (élaboration de plan locaux de développement) au cours des quinze (15) dernières années (15 points) ;
 - les expériences du personnel essentiel indiqué dans les termes de référence (5 points pour l'expérience globale et 10 points pour l'expérience dans l'élaboration de plan locaux de développement).

N.B. :

- Le candidat fournira obligatoirement les justificatifs des missions similaires réalisées (Pages de gardes et de signature des contrats).
 - Joindre une copie légalisée des diplômes et un curriculum vitae détaillé faisant ressortir les qualifications, l'expérience et les travaux similaires pour le personnel.
6. Les trois (3) firmes de consultants les plus qualifiées et expérimentées seront retenues. Elles seront invitées remettre une proposition technique et financière à travers un dossier de demande de proposition allégée. La commission d'attribution des marchés procédera à l'évaluation des propositions conformément à la réglementation.
 7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires dans les bureaux de la Direction des Marchés Publics de la Mairie de Bobo-Dioulasso sis à l'ex Direction des Services Techniques Municipaux de Bobo-Dioulasso, téléphone : 61-16-80-90, de 07 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes et de 13 heures 00 minute à 16 heures 00 minute du lundi au jeudi. Et le vendredi de 07 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes et de 13 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes
 8. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées au Secrétariat de la Direction des Marchés Publics de la Mairie de Bobo-Dioulasso sis à l'ex Direction des Services Techniques Municipaux de Bobo-Dioulasso, avant le **lundi 03 février 2025 à 09 heures 00minute**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

**Le Président de la Commission
Communale d'Attribution des Marchés**

N. Abdoul Aziz SAWADOGO
Administrateur civil

Constitution d'une base de données de Fournisseurs/Prestataires du Tribunal de Grande Instance de Orodara (TGI-Or) pour l'année 2025

Tribunal de Grande Instance de Orodara (TGI-Or)

**Manifestation d'intérêt
N°2025-01/MJDHRI/CA-B/TGI-Or**

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités au titre de l'année 2025, le TGI de Orodara souhaite recevoir des candidatures pour la mise en place d'une base de données de fournisseurs/prestataires de biens et services dans le cadre de ses procédures de demande de cotation et de consultation de consultants pour les domaines ci-après :

Nature du lot

Domaines Observations

I-Fournitures

- 01 Produits d'entretien
- 02 Fournitures de bureau
- 03 Produits informatiques et péri-informatiques Agrément technique exigé
- 04 Pièces de rechange de matériels informatiques et péri-informatiques

II-Service courant

- 05 Travaux de plomberie sanitaire
- 06 Travaux d'électricité
- 07 Entretien de climatiseurs
- 08 Entretien de photocopieurs
- 09 Entretien de matériel informatique
- 10 Entretien de tout matériel de transport
- 11 Entretien de bâtiment intérieur
- 12 Nettoyage de bâtiments

La participation à la présente manifestation d'intérêts est ouverte aux entreprises à jour vis-à-vis de l'Administration.

Il est rappelé aux prestataires et fournisseurs qui ont déjà déposé des offres de service qu'ils ne sont pas dispensés de cette formalité et devront produire un dossier composé de :

- 1- Une lettre de demande d'inscription adressée à la PRM du TGI-Or indiquant le lot et le domaine d'activité du candidat ;
- 2- Une présentation de l'entreprise indiquant notamment son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention choisi ;
- 3- Une description des moyens humains et matériels dont dispose l'entreprise ;
- 4- Une copie de l'agrément, attestation ou autorisation pour les domaines qui exigent la possession d'un tel document ;
- 5- Une copie de Registre de commerce et de crédit mobilier (RCCM),
- 6- Les preuves des expériences ou de réalisation.

Les entreprises éligibles et désirant prendre part à cette consultation doivent déposer leur dossier sous pli fermé avec la mention « Réponse à l'avis de constitution de la base de données de fournisseurs/prestataires ainsi que la précision du lot concerné » au bureau de la PRM du TGI au plus tard le **04 février 2025 à 09heures 00 mn.**

Contacts : 70 47 34 46/76 52 19 70

La Personne Responsable des Marchés

OUATTARA Aboudramane

Constitution d'un répertoire de fournisseurs et de prestataires de la Commune de Ouindigui, exercice 2025

Avis à manifestation d'intérêt
N°2025-01/RNRD/PLRM/C-ODG/SG du 17/01/2025

1. Dans le cadre de l'exécution de son plan de passation des marchés (PPM) 2025, la commune de Ouindigui lance un avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données des prestataires/fournisseurs à consulter pour les demandes de cotations et consultations de fournisseurs, année 2025.

2. L'objectif principal de cet avis à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données composées de prestataires que la commune pourra contacter dans le cadre de consultations restreintes pour la réalisation des travaux et la fourniture des biens et services.

3. Peuvent soumissionner, les entreprises ne figurant pas sur la liste des fournisseurs défaillants et spécialisées dans les domaines ci-après :

I) FOURNITURES ET EQUIPEMENTS

- Lot 01 : Acquisition de vivres pour les PDI de Ouindigui
- Lot 02 : Acquisition de carburant
- Lot 03 : acquisition de consommables informatiques
- Lot 04 : Acquisition de matériel hygiénique pour le nettoyage des locaux de la Mairie
- Lot 05 : Acquisition de fournitures de bureau
- Lot 06 : Acquisition de crédit de communication téléphonique
- Lot 07 : acquisition de tricycle à moteur

II) PRESTATIONS DE SERVICE

- Lot 01 : Entretien de véhicules à deux roues
- Lot 02 : Entretien et réparation de matériel informatique
- Lot 03 : Nettoyage de bâtiment
- Lot 04 : Location de bâtiment administratif
- Lot 05 : Règlement des frais de consommation d'électricité
- Lot 06 : photocopie et impression des documents

III) TRAVAUX

Lot 01 : réhabilitation des bâtiments scolaires de la commune

IV) PRESTATIONS INTELECTUELLES

Lot 01 : Suivi contrôle de la Réhabilitation des bâtiments scolaires

4. Les candidats intéressés sont invités à déposer leurs offres de services sous pli fermé portant uniquement la mention « avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données des prestataires/fournisseurs de la commune de Ouindigui, exercice 2025 ».

Les dossiers des candidats devront comporter les informations et pièces ci-après :

- Une lettre de manifestation d'intérêt adressée à Monsieur le Président de la Délégation Spéciale de la commune de Ouindigui ;
- Une présentation de l'entreprise indiquant l'adresse complète, la situation géographique ;
- Une copie du registre de commerce pour les personnes morales ;
- L'agrément technique dans le domaine s'il y a lieu ;
- Le domaine principal de soumission
- Un certificat de non faillite ;
- Un contact téléphonique permanent.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès du secrétaire général au numéro (+226) 76 84 37 62.

6. Les manifestations d'intérêt, rédigées en langue française devront être déposées sous plis fermé à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **lundi 03 février 2025 à 09 heures 00** au secrétariat général de la mairie de Ouindigui délocalisée à Ouahigouya, située coté est du lycée Yamwaya.

La commune de Ouindigui se réserve le droit de ne donner suite à tout ou partie des manifestations d'intérêt reçues.

**Le Président de la Commission
Communale d'attribution des Marchés**

W. Sébastien OUEDRAOGO
Adjoint Administratif

Constitution d'une base de données des prestataires de la Mairie de Djigoué

**Avis à manifestation d'intérêt
N°2025-01/ RSUO/PPON/CDJG/M/PRM**

1. Dans le cadre de l'exécution de son plan de passation des marchés, exercice 2025, la Mairie de la Commune de Djigoué prévoit entre autres, des acquisitions et des prestations par voie de demandes de cotations et de consultations de consultants. Conformément à l'article 72 alinéa 1 du décret N°2023-0273/PRES-TRANS/PM/MEFP modifiant le décret N°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution, et de règlement des marchés publics et des délégations de services de service public ; la Mairie de Djigoué lance le présent avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données de prestataires ;

2. L'objectif de cet appel à manifestation d'intérêt étant de disposer d'une base de données de prestataires que l'institution pourra consulter dans le cadre des demandes de cotations et de consultations de consultants au cours de l'année 2025;

3. Aussi, souhaite-t-elle recevoir des candidatures pour la mise en place de cette base de données conformément aux domaines ci-après :

Domaines	Sous-domaines	
Fournitures et équipements	Matériel informatique	
	Consommable informatique	
	Médicaments et consommables médicaux	
	Produit d'entretien	
	Fournitures de bureau	
	Petit matériel de bureau	
	Petit matériel médical	
	Matériel spécifique de protection médicale	
	Mobilier de bureau	
	Matériel de bureau	
	Acquisition de véhicule de transport à deux (02) roues	
	Approvisionnement d'autres sources d'énergie	
	Restauration	
	Produit alimentaire	
	Produit vestimentaires	
	Matériels et outillages	
	Entretien de véhicule à deux (02) roues	
	Entretien de matériel, outillage et mobilier	
	Entretien et réparation de climatisation	
	Entretien des bâtiments	
	Entretien de plomberie sanitaire	
	Maintenance et réparation de matériels informatiques	
	Maintenance et réparation de matériels de communication	
	Gardiennage et surveillance d'infrastructures	
	Impression de divers documents	
	Impression de valeur inactive	
	Abonnement aux journaux et revue	
	Acquisition et installation de matériels de connexion à internet	
	Travaux et Forages	Réfection des bâtiments
		Réhabilitation de forages
	Prestation intellectuelle	Suivi contrôle des travaux
		Suivi contrôle des forages

4. La participation à la présente manifestation d'intérêts est ouverte aux personnes physiques et morales selon le domaine, qui ne figurent pas sur la liste des fournisseurs défaillants et qui sont en règle vis-à-vis de l'administration fiscale.

5. Les candidats désirant participer à la présente manifestation d'intérêt devront fournir un dossier comprenant les éléments ci-après au regard du domaine :

Domaines	Sous-domaines	Documents à fournir
	Matériel informatique	-Une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ; -Agrément catégorie A au moins dans le domaine de l'informatique ; -Une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la Mairie adressée au Président de la délégation spéciale ; -Une présentation de l'entreprise.
	Consommable informatique	-Une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ; -Agrément catégorie A au moins dans le domaine de l'informatique ; -Une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la Mairie adressée au Président de la délégation spéciale ; -Une présentation de l'entreprise.

Prestations intellectuelles

	Médicaments consommables médicaux	-Une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ; -Agrément catégorie A au moins dans le domaine de l'informatique ; -Une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la Mairie adressée au Président de la délégation spéciale ; -Une présentation de l'entreprise.	
	Produit d'entretien	-Une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ; -Une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la Mairie adressée au Président de la délégation spéciale ; -Une présentation de l'entreprise	
	Fournitures de bureau	-Une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ; -Une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la Mairie adressée au Président de la délégation spéciale ; -Une présentation de l'entreprise	
	Petit matériel bureau	-Une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ; -Une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la Mairie adressée au Président de la délégation spéciale ; -Une présentation de l'entreprise	
Fournitures équipement	Petit matériel médiotechnique	-Une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ; -Une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la Mairie adressée au Président de la délégation spéciale ; -Une présentation de l'entreprise	
	Matériel spécifique de protection médical	-Une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ; -Une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la Mairie adressée au Président de la délégation spéciale ; -Une présentation de l'entreprise	
	Mobilier de bureau	-Une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ; -Une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la Mairie adressée au Président de la délégation spéciale ; -Une présentation de l'entreprise	
	Matériel de bureau	-Une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ; -Une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la Mairie adressée au Président de la délégation spéciale ; -Une présentation de l'entreprise	
	Acquisition véhicule de transport à deux (02) roues	-Une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ; -Une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la Mairie adressée au Président de la délégation spéciale ; -Une présentation de l'entreprise	
	Approvisionnement d'autres sources d'énergie	-Une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ; -Une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la Mairie adressée au Président de la délégation spéciale ; -Une présentation de l'entreprise	
	Restauration	-Une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ; -Une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la Mairie adressée au Président de la délégation spéciale ; -Une copie du décret de salubrité ; -Une présentation de l'entreprise.	
	Produit alimentaire	-Une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ; -Une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la Mairie adressée au Président de la délégation spéciale ; -Une présentation de l'entreprise	
		Produit vestimentaire	-Une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ; -Une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la Mairie adressée au Président de la délégation spéciale ; -Une présentation de l'entreprise
		Entretien de véhicule à deux (02) roues	-Une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ; -Une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la Mairie adressée au Président de la délégation spéciale ; -Une présentation de l'entreprise
	Entretien de matériel, outillage et mobilier	-Une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ; -Une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la Mairie adressée au Président de la délégation spéciale ; -Une présentation de l'entreprise	

Prestations intellectuelles

Entretien et réparation de climatisation	<ul style="list-style-type: none"> -Une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir de prestation du candidat ; -Une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la Mairie adressée au Président de la délégation spéciale ; -Une présentation de l'entreprise 				
Entretien des bâtiments	<ul style="list-style-type: none"> -Une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ; -Une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la Mairie adressée au Président de la délégation spéciale ; -Une présentation de l'entreprise 				
Maintenance et réparation de matériels informatiques	<ul style="list-style-type: none"> -Une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ; -Agrément catégorie A au moins dans le domaine de l'informatique, -Une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la Mairie adressée au Président de la délégation spéciale ; -Une présentation de l'entreprise. 				
Maintenance et réparation de matériels de communication	<ul style="list-style-type: none"> -Une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ; -Une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la Mairie adressée au Président de la délégation spéciale ; -Une présentation de l'entreprise 				
Gardiennage et surveillance d'infrastructures	<ul style="list-style-type: none"> -Une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ; -Une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la Mairie adressée au Président de la délégation spéciale ; -Une présentation de l'entreprise 				
Impression de divers documents	<ul style="list-style-type: none"> -Une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ; -Une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la Mairie adressée au Président de la délégation spéciale ; -Une présentation de l'entreprise 				
Impression de valeur inactives	<ul style="list-style-type: none"> -Une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ; -Une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la Mairie adressée au Président de la délégation spéciale ; -Une présentation de l'entreprise 				
Abonnement aux journaux et revue	<ul style="list-style-type: none"> -Une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ; -Une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la Mairie adressée au Président de la délégation spéciale ; -Une présentation de l'entreprise 				
Acquisition et installation matériels de connexion à internet	<ul style="list-style-type: none"> -Une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ; -Une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la Mairie adressée au Président de la délégation spéciale ; -Une présentation de l'entreprise 				
Travaux et Forages	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 20%; vertical-align: top;">Réfection des bâtiments</td> <td style="vertical-align: top;"> <ul style="list-style-type: none"> Une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ; -Une copie légalisée de l'agrément technique ; -Une description des moyens humains et matériels ; -Une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la Mairie adressée au Président de la délégation spéciale ; -Une présentation de l'entreprise. </td> </tr> <tr> <td style="vertical-align: top;">Réhabilitation forages</td> <td style="vertical-align: top;"> <ul style="list-style-type: none"> Une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ; -Une copie légalisée de l'agrément technique ; -Une description des moyens humains et matériels ; -Une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la Mairie adressée au Président de la délégation spéciale ; -Une présentation de l'entreprise. </td> </tr> </table>	Réfection des bâtiments	<ul style="list-style-type: none"> Une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ; -Une copie légalisée de l'agrément technique ; -Une description des moyens humains et matériels ; -Une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la Mairie adressée au Président de la délégation spéciale ; -Une présentation de l'entreprise. 	Réhabilitation forages	<ul style="list-style-type: none"> Une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ; -Une copie légalisée de l'agrément technique ; -Une description des moyens humains et matériels ; -Une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la Mairie adressée au Président de la délégation spéciale ; -Une présentation de l'entreprise.
Réfection des bâtiments	<ul style="list-style-type: none"> Une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ; -Une copie légalisée de l'agrément technique ; -Une description des moyens humains et matériels ; -Une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la Mairie adressée au Président de la délégation spéciale ; -Une présentation de l'entreprise. 				
Réhabilitation forages	<ul style="list-style-type: none"> Une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ; -Une copie légalisée de l'agrément technique ; -Une description des moyens humains et matériels ; -Une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la Mairie adressée au Président de la délégation spéciale ; -Une présentation de l'entreprise. 				

6. Les entreprises ayant déjà déposé une offre de service à la Mairie sont invitées à prendre part à la présente manifestation d'intérêt afin de fournir les informations et les pièces requises ;

7. Un candidat a la possibilité de postuler pour plusieurs lots du même domaine ;

8. La lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la Mairie devra comporter l'adresse complète et la situation géographique du candidat ;

9. Une commission siégera pour arrêter la liste des prestataires par domaine ;

10. La Mairie se réserve le droit de ne donner suite à toute ou partie des manifestations d'intérêt reçues

11. Les entreprises désirant prendre part à la présente consultation doivent déposer leurs dossiers sous pli fermé avec la mention « réponse à l'avis à manifestation d'intérêt pour la constitution de la base de données des prestataires de la Mairie : Préciser le domaine et le sous-domaine concerné » Personne responsable des marchés de la Mairie de Djigoué. Tél : 76 83 31 55/ 72 81 64 11 au plus tard le **lundi 03 février 2025 à 09 heures 30 minutes.**

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat

La Personne Responsable des Marchés

Mireille COMPAORE

Aide comptable



La célérité dans la transparence